

VILLE DE THIONVILLE



2018

Rapport d'activité des Services municipaux





EDITO DU MAIRE

Ce rapport d'activité 2018 des services municipaux est l'illustration de votre implication de chaque instant au service des Thionvillois.

S'engager dans la fonction publique, c'est orienter sa carrière vers le service de l'intérêt général, se tourner vers ses concitoyens pour leur être utile. C'est aussi apporter une contribution majeure au vivre ensemble et à la cohésion sociale par son travail.

Je tiens à vous apporter mes félicitations et mes encouragements à poursuivre sur cette voie, avec le même enthousiasme, le même dévouement, le même niveau d'exigence et d'excellence.

La réussite ne peut être durable que si elle est collective et partagée.

En vous remerciant pour la qualité de votre engagement, je partage avec vous cette citation de John RUSKIN, poète anglais du XIX^{ème} siècle : « *La suprême récompense du travail n'est pas ce qu'il vous permet de gagner, mais ce qu'il vous permet de devenir* ».

Pierre CUNY

Maire de Thionville

Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France -Thionville

Président du Sillon Lorrain



EDITO DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Mes chers collègues,

C'est avec une véritable satisfaction que nous vous présentons ce rapport d'activités des services municipaux pour l'année 2018. Obligation légale de par l'article L2541-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il était jusqu'à présent partie intégrante depuis 2014 du Débat d'Orientation Budgétaire de la Ville. Mais, perdu au contact des données chiffrées et nombreuses, il ne rendait jusqu'à lors pas suffisamment compte du travail que vous réalisez au quotidien pour les thionvillois.

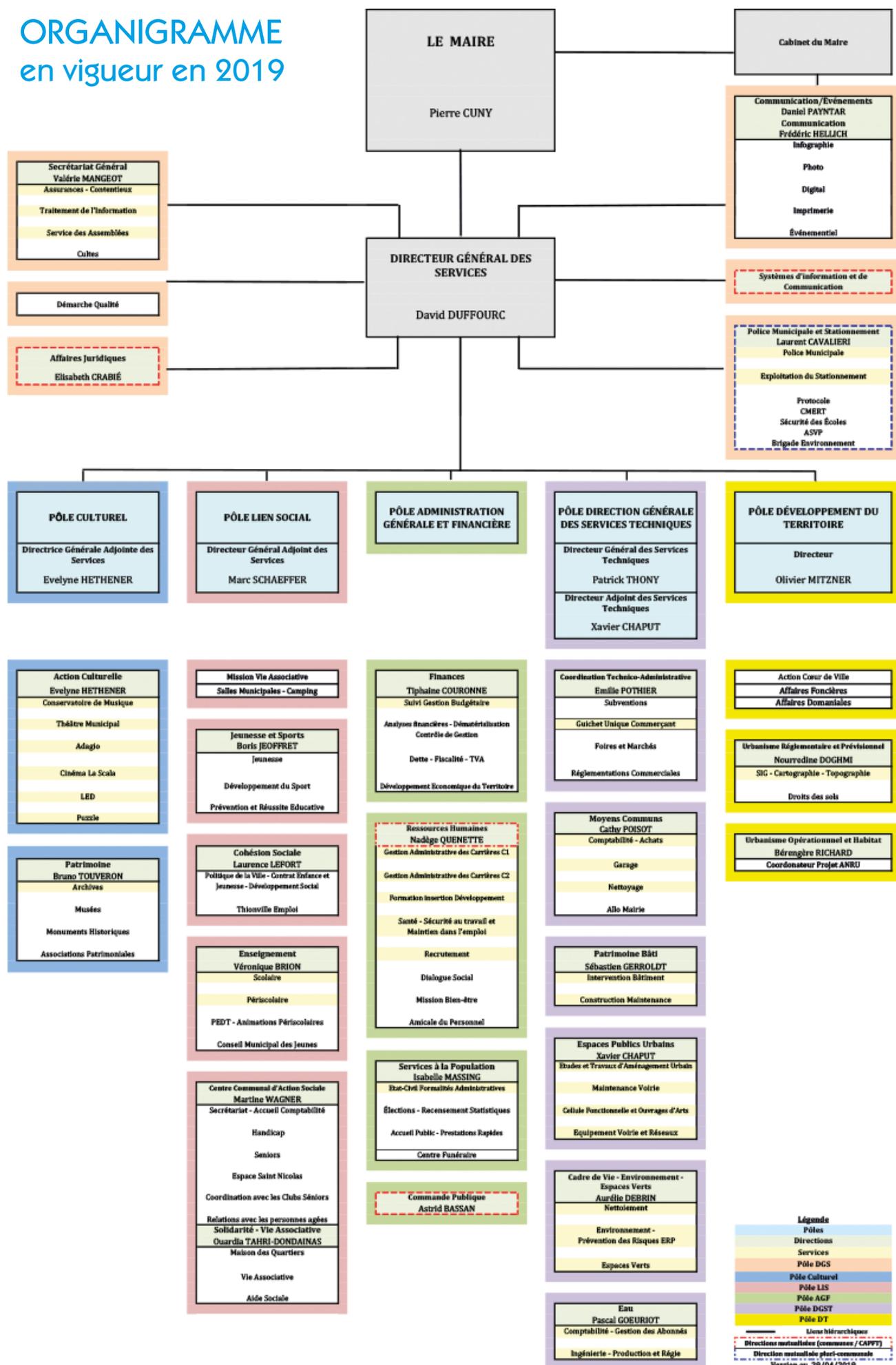
C'est pourquoi il sera désormais présenté sous une forme plus révélatrice, afin de faciliter une appropriation par tous de l'ampleur de l'activité au sein de la Ville de Thionville. Je vous invite dès lors à prendre connaissance de ce travail de synthèse, pour ce qui concerne vos directions bien entendu, mais également en ce qu'il résume le travail de chacun de nos collègues.

Comme vous pourrez le constater à cette lecture, l'activité est dense, variée, et partout animée d'un véritable sens du service public. Les chiffres, projets et visuels présentés illustrent parfaitement la diversité des actions menées par une collectivité de proximité comme la nôtre. Je ne peux que saluer le travail accompli par chacun au quotidien qui transparait à la découverte de ce document. Il fait ainsi justice à votre engagement, et honneur au service public municipal dont vous êtes les ambassadeurs. Je ne peux que souhaiter que notre collaboration soit toujours aussi fructueuse ; merci à tous, et bonne lecture !

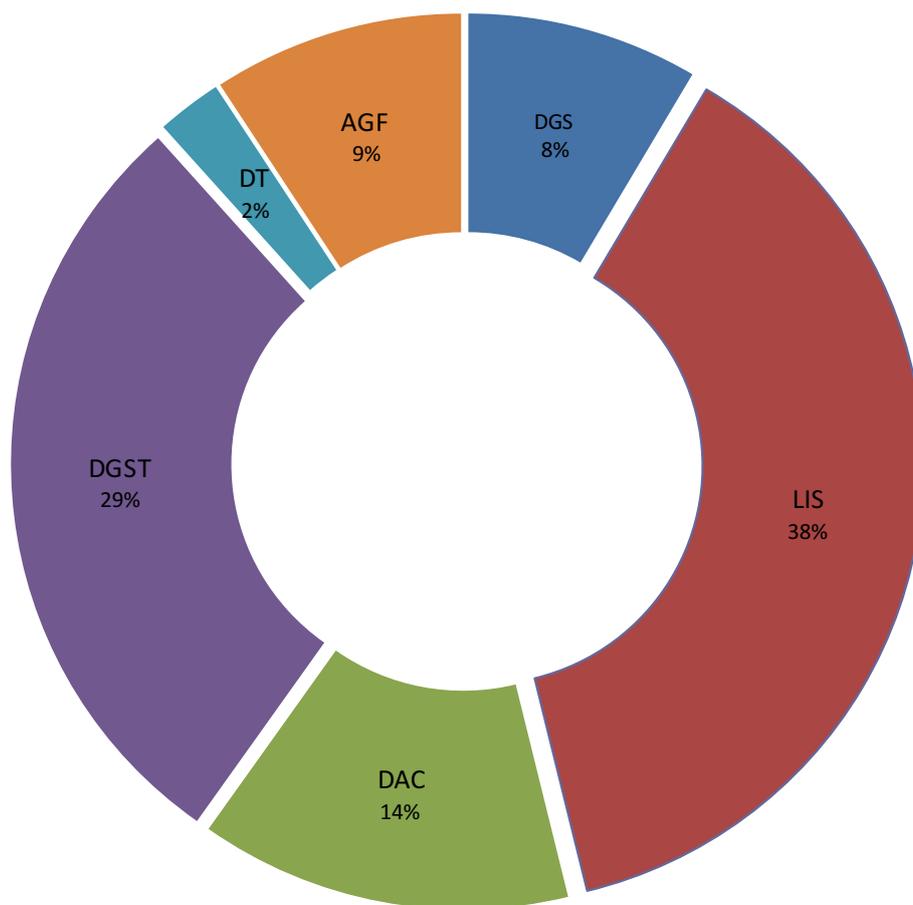
David DUFFOURC

Directeur Général des Services

ORGANIGRAMME en vigueur en 2019



EFFECTIFS PAR PÔLE



EFFECTIFS PAR DIRECTION

Pôle DGST		
Coordination Technico-Adm.		7
Moyens Communs		35
Patrimoine Bâti		41
Espaces Publics		36
Eau		25
Cadre de Vie et Espaces Verts		95

Pôle DGS		
Direction Générale et Cabinet		5
Com., Even. et Anim. Commerc.		14
Police Municipale et Stationnement		52
Service Commun des Systèmes d'information		

Pôle DT		
		20

Pôle LIS		
Vie Associative		11
Jeunesse et Sport		47
Cohésion Sociale		4
Enseignement		131
CCAS - Petite Enfance		122

Pôle AGF		
Finances		9
Secrétariat Général		11
Services à la Population		36
Ressources Humaines et Relations Sociales		21
Service Commun de la Commande Publique		

Pôle Culture		
Action Culturelle		102
Patrimoine		12



« LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES »



SES MISSIONS

Les services municipaux, placés sous l'autorité du Maire, sont dirigés par le Directeur Général des Services. Ces services sont organisés en pôle dont les activités correspondent aux principales compétences de la commune.

Composée du Directeur Général des Services, du Directeur Général des Services Techniques, de deux Directeurs Généraux Adjointes et du Directeur du Développement du Territoire, la Direction Générale des Services est l'instance de pilotage de l'administration municipale. Elle travaille en étroite collaboration avec le Cabinet du Maire.



LE PÔLE « DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES »



LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION, DES ÉVÈNEMENTS ET DES ANIMATIONS COMMERCIALES

SES MISSIONS

Cette Direction conçoit et réalise les supports de communication de la Ville : affiches, flyers, journal de Thionville, elle gère les communications à la presse.

Elle administre les sites internet, l'application mobile, l'application de démocratie participative et les comptes de la Ville sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Youtube)

L'imprimerie interne rattachée à cette direction permet la réalisation de nombreux documents.

Le service évènementiel assure la conception et l'organisation des événements et manifestations de la Ville avec notamment Rive en Fête, les festivités du 14 juillet, les animations de fin d'année...

DES CHIFFRES

- 500 reportages photos pour 20 000 photos
- 12 reportages vidéo (ville et Agglo)
- Création graphique de 3 500 affiches, 400 tracts et dépliants, 7 livrets et catalogues, 20 panneaux d'exposition, 90 invitations, 30 totems et bâches
- Rédaction de 150 communiqués de presse organisation de 12 conférences de presse
- Retransmissions de 5 conseils municipaux et 4 conseils communautaires
- Rédaction et mise en page de 4 JDT de 44 à 52 pages
- Gestion et actualisation des pages Facebook et Twitter de la Ville et des sites internet de la Ville et soutien aux autres sites
- Organisations de plus de 200 événements, manifestations, réceptions, conférences et autres festivités dont notamment Rive et Cœur de Ville en fête et les animations de Noël.
- 300 000 copies à l'imprimerie

LES PERSPECTIVES 2019

L'obtention du label 5 @

Le jury du Label Villes Internet a attribué 5 arobases à la Ville de Thionville, le niveau d'excellence. Ce label vient récompenser la mise en œuvre d'une politique significative en matière de démocratisation des techniques de l'information et de la communication (TIC) et de leurs usages citoyens. Thionville rejoint ainsi les 63 autres collectivités françaises récompensées en 2019.

Le lancement de l'Application Flucity

Nouvel espace de démocratie participative. Cette nouvelle application qui permet à chacun de contribuer de manière utile aux décisions collectives qui le concernent !

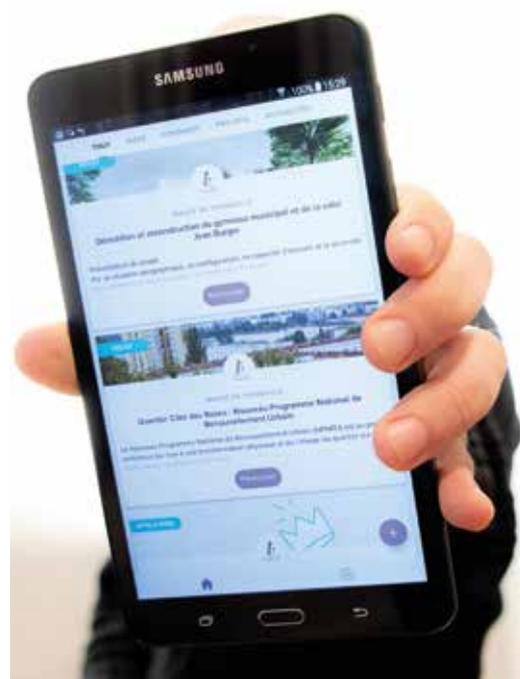
Avec une mission : aider les décideurs à mieux comprendre et prendre en compte les attentes des citoyens, pour les remettre au cœur de la vie publique.

Via la plateforme web ou l'application : il est possible de consulter les enquêtes, répondre aux sondages, visionner l'actualité, prendre connaissance des projets et surtout... participer et proposer vos idées !

Utilisation exclusive de vaisselle recyclable ou réutilisable

Le décret du 30 août 2016 paru au journal officiel du 31 août qui prévoit qu'à partir du 1^{er} janvier 2020, la mise à disposition de gobelets, verres, couverts, assiettes et barquettes en matière plastique est interdite.

Dans le cadre de Rive et Cœur de Ville en Fête, la Ville de Thionville souhaite anticiper cette interdiction. Aussi, obligation sera faite aux commerçants de diffuser exclusivement des produits compostables issus de matériaux biosourcés (pout tout ou partie) ou de vaisselle réutilisable.





LES FAITS MARQUANTS 2018

Le déploiement de l'application mobile

Ce mode de communication, mobile, gratuit et disponible 24h sur 24 a offert de nouvelles fonctionnalités à l'utilisateur parmi lesquelles la notification, aux services municipaux des dysfonctionnements relevés au quotidien.

Sont également consultables 24h/24 les actualités, l'agenda, l'annuaire des services et les dossiers « famille », « sport et culture », « mobilité » et même... la météo locale.

Le développement des démarches en ligne

2018 a vu le développement de la dématérialisation des démarches administratives ainsi près de 30 démarches sont accessibles en ligne et 80 % des principales d'entre elles sont accessibles en moins de 3 clics.

LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DU STATIONNEMENT

SES MISSIONS

La Direction de la Police Municipale et du Stationnement se décline en plusieurs services, le stationnement, les foires et marchés, le centre municipal d'éducation routière (C.M.E.R.T.) et la police municipale.

La police municipale placée sous l'autorité du Maire, intervient pour effectuer des missions de prévention et assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique en articulation avec la police nationale. Elle assure la surveillance du stationnement payant, le contrôle du stationnement gênant et de la circulation – verbalisation mise en fourrière. Elle assure la surveillance des manifestations, le respect des arrêtés du maire. Elle gère le service des objets trouvés et perdus et le suivi des chiens dangereux.

Le service Foires et Marchés assure la gestion de l'attribution des emplacements pour les marchés et les fêtes foraines.

Le service du Stationnement est compétent pour toute question relative aux divers abonnements et à la maintenance des équipements des parcs de stationnement et horodateurs.

Le Centre municipal d'éducation routière permet de sensibiliser les scolaires à la sécurité routière.

DES CHIFFRES

- 13 210 mains courantes
- 7 601 timbres amendes
- 290 Procès-Verbaux
- 403 mises en fourrière
- 589 opérations de contrôle de la vitesse
- 320 objets perdus
- 143 caméras de vidéosurveillance,
- 1 centre de supervision
- 4 988 enfants accueillis au C.M.E.R.T.

LES PERSPECTIVES 2019

Le transfert du service Foires et Marchés avec ses deux agents placiers vers le pôle de la Direction Générale des Services Techniques et la Direction de la Coordination Technico-administrative afin d'optimiser le fonctionnement du guichet unique des commerçants et artisans qui étendra sa compétence aux marchés, aux fêtes foraines, aux cirques et aux ventes au déballage sur le domaine public.



LES FAITS MARQUANTS 2018

- **La création d'une police pluri-communale avec Terville.** Depuis le 1^{er} juin 2018, une convention de mutualisation a été signée avec la ville de Terville, qui permet de mettre en commun les agents de police municipale et du matériel. Cette convention permet de mettre en cohérence leurs actions et leurs interventions, de renforcer leurs effectifs lors des manifestations communales, de coordonner et d'organiser une meilleure couverture du territoire diurne et nocturne.
- **Le renouvellement de la convention de coordination avec la Police Nationale** qui permet de pérenniser la collaboration de deux entités.
- **La poursuite de l'extension de la vidéo-protection** et de l'exploitation des images depuis le Centre de Supervision Urbain.
- **Le renforcement des contrôles routiers** qui doit se traduire par une baisse de l'accidentologie.
- **L'extension des horaires de patrouille** en soirée avec une adaptation en fonction des événements.
- **La sécurisation des manifestations** renforcée avec la constitution d'un dossier retraçant le dispositif de sécurité mis en place en tenant compte du risque terroriste.
- **De nouvelles règles de stationnement** ont été mises en place à compter du 1^{er} janvier 2018, avec la réforme nationale de la **dépénalisation du stationnement payant**. Le procès-verbal est devenu le forfait post-stationnement géré à 100 % par la Ville. Les tarifs aux horodateurs sont restés identiques, soit de 1,20€ de l'heure en zone verte, 1,40€ en zone jaune, 1,60€ en zone rouge et 0,50 cts les 20 minutes sur le parking situé face à la gare.
- **Les conditions d'abonnement ont été rendues plus attractives** avec un prix fixé à 35€ par mois pour les personnes ayant une activité au Centre-Ville, cet abonnement est valable du lundi au samedi de 7h à 24h.





LE PÔLE « LIEN SOCIAL »



LA MISSION VIE ASSOCIATIVE

SES MISSIONS

La Mission Vie Associative a été mise en place en 2017. Elle regroupe la Vie Associative et le service des Salles Municipales et Campings (S.M.C.).

Ses Missions

La mission Vie Associative est le point d'entrée de toutes les demandes de subvention des associations ou demande de mise à disposition de locaux. Elle gère de manière mutualisée et uniformisée les associations et les équipements en collaboration avec les autres services municipaux.

Un outil informatique spécifique

Le progiciel vie associative est un outil de mutualisation et d'uniformisation pour l'ensemble des directions concernées (partage de l'information, simplification du suivi, etc ...) qui permet une vision objective et en temps réel de la situation des associations (subventions directes et indirectes), des équipements et sert d'outil d'aide à la prise de décision pour les élus. Il est composé de 2 logiciels AGATE et PLANITECH.

LES FAITS MARQUANTS 2018

La mise en place du progiciel a été poursuivie courant 2018 avec notamment son déploiement vers les services, son interfaçage avec les logiciels SEDIT MARIANNE (Finances) et ASTECH (Patrimoine) et le paramétrage du portail WEB AGATE en vue de la mise en place des campagnes de subventions 2019 pour les associations.

DES CHIFFRES

- La vie associative à Thionville, c'est :
- La gestion d'un annuaire de 548 associations dont 101 associations qui ont perçu des subventions en 2018
- L'interface entre Agate et SEDIT qui a généré en 2018, 249 mandats pour la Ville et 57 pour le CCAS

LES PERSPECTIVES 2019

L'année 2019 permettra la mise en place totale du progiciel auprès des directions concernées de la Ville :

- Mise en place de PLANITECH pour toutes les directions concernées par la gestion des équipements.



LE SERVICE DES SALLES MUNICIPALES ET DES CAMPINGS

DES CHIFFRES

- 28 salles municipales représentant près de 5 198 m²,
- 2 019 manifestations dont 1 666 organisées par des associations, 30 pour les syndicats et 39 pour les partis politiques
- Un coût de revient de 307 871 €, une facturation à hauteur de 39 521 € soit une aide indirecte de 268 350 € en faveur du tissu associatif
- 4 315 campeurs accueillis au camping municipal pour 4 515 nuitées
- Plus de 221 caravanes accueillis au camping travailleurs



SES MISSIONS

Ce service gère la mise à disposition des salles municipales de la Ville à destination des associations, organismes, institutionnels, citoyens et du fonctionnement du Camping Municipal du Parc Napoléon et du Camping des Travailleurs.

Le Camping Municipal du Parc Napoléon est ouvert aux touristes du 1^{er} mai au 30 septembre de chaque année et le camping des travailleurs est ouvert aux travailleurs en mission tout au long de l'année.

LES PERSPECTIVES 2019

- Mise en place totale du logiciel Planitech avec application des tarifs et des courriers de publipostage
- Utilisation plus poussée des fonctionnalités de Planitech
- Réorganisation des remises de clés par les associations et particuliers lors de la location de salles afin de limiter les heures supplémentaires des gardiens



LES FAITS MARQUANTS 2018

- Possibilité de faire les pré-réservations de salles municipales sur le site de la Ville de Thionville.
- Modification de tous les règlements :
 - Règlement interne des salles municipales
 - Règlement du Camping Municipal du Parc Napoléon
 - Règlement du camping des travailleurs
- Instauration d'un dépôt de garantie et d'un tarif horaire pour le nettoyage des salles municipales.

LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SES MISSIONS

Le service Jeunesse assure un soutien et un accompagnement des structures locales proposant des loisirs éducatifs aux jeunes. Il contribue au développement de l'offre de loisirs éducatifs et à l'organisation d'événements Jeunesse

Il gère également les dispositifs municipaux visant favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes (bourses BAFA, permis de conduire) et à soutenir les initiatives de jeunes (dispositif de bourses « Initiative de jeunes »).

Le service participe également au Réseau Information Jeunesse.

Le service des sports gère les équipements sportifs municipaux : gymnases, stades, centre de loisirs nautiques, etc. Il organise et pilote les relations avec les clubs sportifs et les associations. Il élabore et met en œuvre une animation sportive dynamique et de qualité

A ce titre, il est le service référent en matière d'organisation de manifestations sportives, qu'elles soient d'envergure ou de dimensions locales.

Enfin, il gère et évalue les dispositifs municipaux visant à favoriser l'accès à la pratique sportive (*Thi'Pass Sport, Plan POIT-volet APS...*)



DES CHIFFRES

- 80 associations sportives réunissant 17 000 licenciés
- Mise à disposition de 16 gymnases et salles couvertes, 9 stades, 1 piscine ; 200 000 entrées / an au C.L.N et plus de 50 000 cet été
- attribution de 594 400 aux associations sportives (Subv. Fonctionnement : 526 400 €/ Exceptionnelles : 53 000 € / Investissement : 15 000 €)
- Attribution de 15 bourses de permis de conduire, 4 bourses BAFA et 1 bourse Initiative octroyés.



LES FAITS MARQUANTS 2018

Concernant le sport :

- Mise en place d'une nouvelle méthodologie de travail pour l'entretien des sols sportifs et réorganisation complète de l'équipe des agents affectés aux Stades ;
- Participation active à l'élaboration du cahier des charges (et/ou programme de travaux) des nouveaux projets de construction. Nombreuses concertations avec les associations sportives concernées et les enseignants d'EPS ;
- Mise en place de l'application Sport City Tour (qui permet de découvrir la Ville en fournissant les déplacements actifs) ;
- Création du 1^{er} mois du Sport & Handicap en octobre (en lien avec la Mission Handicap) ;
- Développement du Tournoi Futsal en partenariat avec l'OMS, la Ligue Grand Est de Football et 4 centres de formation professionnelle ;

Concernant la jeunesse :

- Présentation et labellisation par le Conseil Départemental du projet « Moselle Jeunesse » à Thionville (Mobilisation jeunes talents, jeunes engagés et jeunes isolés) ;
- Développement de l'opération Moselle Jeunesse en juillet sur les rives de Moselle (Fréquentation totale : 1 125 jeunes au cours des 3 semaines d'activité, 400 en 2016) ;
- Développement du dispositif Ateliers Jeunes en partenariat avec Apsis-Emergence, l'association Passage et la DDCS de Moselle.



LES PERSPECTIVES 2019

- Élaboration d'un projet « Jeunesse » global intégrant la constitution d'un réseau local d'information jeunesse et la nécessaire articulation avec la future Maison des Sports et de la Jeunesse
- L'obtention d'un d'un 3^{ème} laurier dans le cadre de la labellisation « **Ville Active & Sportive** » millésime 2019-2021. Ce label a pour objet de distinguer les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre. Il est attribué sur une échelle de 1 à 4 lauriers pour une durée de 3 ans sur la base de 4 critères : la motivation de la candidature ; la présentation du projet sportif, l'état des lieux sportifs du territoire, la politique sportive et les initiatives innovantes.
- La relocalisation en plein cœur de Ville de l'Office Municipal des Sports et création de la Maison des Sports et de la Jeunesse...
- A noter qu'en 2019, le Centre de Loisirs Nautiques de Thionville relève de la gestion de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville ».

LA DIRECTION DE LA COHÉSION SOCIALE



SES MISSIONS

Outre la gestion de la Maison de l'emploi, cette Direction assure le suivi du dispositif Contrat de Ville, en lien avec la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville ». Elle gère l'aide Educative Personnalisée (A.E.P.), anime le réseau des Centres sociaux et assure le dialogue de gestion, coordonne les actions Enfance Jeunesse et son suivi.

Elle participe également aux travaux du Conseil Intercommunautaire de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (C.I.S.P.D.R.).

LES FAITS MARQUANTS 2018

Concernant l'animation des Centres Sociaux et de l'Association PASSAGE :

- Signature d'une convention pluri annuelle d'objectifs sur la période 2017-2018 (CPO) ayant pour finalité :
- Détermination d'un périmètre financier comprenant une subvention de la Ville et de la CAF dans le cadre du Contrat Enfance et Jeunesse (volet Jeunesse), soit au total 1 210 951,50 €
- Renouvellement des conventions pluri annuelles d'objectifs sur la période 2019-2021 en intégrant le nouveau Contrat Enfance et Jeunesse 2018-2021
- Réunion mensuelle (10 par an) ayant pour objectif le partage d'expérience, la mutualisation d'un plan de formation, des échanges en matière de gestion des ressources humaines, une harmonisation de horaires et des temps d'ouverture, un échange sur l'évolution de l'activité, la préparation du COPIL Contrat Enfance et Jeunesse, une veille dans les quartiers, l'évolution de la réglementation etc...

Concernant le Contrat Enfance et Jeunesse (volet Jeunesse) :

- Demande de renouvellement et signature du Contrat Enfance et Jeunesse (volet Jeunesse) pour la période 2018-2021 auprès de la CAF, soit au total 607 836,55 € par an
- Réalisation d'un COPIL sur les 4 années du Contrat Enfance

et Jeunesse (volet Jeunesse) sur la période 2014-2017

- Préparation et réalisation d'un COPIL annuel CEJ Volet Jeunesse en partenariat très étroit avec les Centres Sociaux et l'Association PASSAGE
- Développement des accueils jeunes à la Maison des Quartiers et au Centre Jacques PREVERT

Concernant le Contrat de ville :

- En étroite relation avec la Communauté d'Agglomération, la Direction participe l'organisation et à l'élaboration de l'appel à projet dans le cadre du contrat de ville et à l'organisation du processus de présentation et de validation des actions soutenues financièrement. Il s'agit donc de recenser l'ensemble des actions par porteur, par territoire et par pilier et de d'établir une programmation soumise à validation lors d'un COPIL.

A titre d'exemple en 2018, la ville de Thionville soutient les projets par :

- Des fonds dédiés au contrat de ville à hauteur de 54 500 €
- Des fonds issus de la politique de la ville CAPFT pour un montant de 123 714 €
- Ainsi qu'un appui de la CAPFT sur ses fonds propres pour les actions intercommunales et inter contrats à hauteur de 155 000 €

SES MISSIONS

Thionville Emploi propose un service sur mesure aux demandeurs d'emploi de Thionville en proposant

- Un accompagnement professionnel individualisé pour les personnes en recherche d'emploi, de formation ou en création d'entreprise
- Un accueil adapté au besoin et un suivi personnalisé
- Des outils informatiques connectés et lignes téléphoniques
- Des préparations à l'entretien d'embauche
- Des ateliers permettant de lever les freins à l'emploi (remise à niveau, français langue étrangère, coaching, atelier théâtre...)
- Thionville renforce son action par la présence de partenaires qui réalisent des permanences (Wimov, Cap Emploi, Ade Intérim, AISF par exemple).

C'est également la possibilité de proposer à des employeurs qui le souhaitent, de réaliser les premiers entretiens d'embauche dans les locaux.

Thionville Emploi a également un rôle d'innovation sociale et d'animation du territoire. Enfin, Thionville Emploi contribue et participe au Forum Job d'été, au Forum de l'énergie et au Salon à l'Envers de l'Emploi.



DES CHIFFRES

- 1 039 personnes reçues dont 510 femmes, 529 hommes soit environ 14 personnes par jour (plus de 16 personnes par jour depuis le 1^{er} janvier 2019)
- Augmentation de la fréquentation journalière avec en moyenne 13,74 personnes par jour en 2018 contre 9,22 par jour en 2017, baisse de fréquentation imputable au déménagement du service.
- Au titre de l'année 2018, Thionville Emploi c'est :
 - 147 sorties en emploi, dont 35 en CDI, 46 en CDD de plus de 6 mois et 19 en formation diplômante
 - 2 988 accueil dont 1 363 entretiens individuels, 2 795 techniques et recherche d'emploi (lettre, CV et candidature)
 - 7 accompagnements à la création d'entreprise
 - 2 027 heures d'insertion réalisées dans le cadre des marchés publics
 - Réalisation du 3^{ème} Salon de l'apprentissage avec 64 exposants, plus de 1 000 offres en apprentissage et 1 200 visiteurs
- Du 15 janvier 2015 au 31 décembre 2018, Thionville Emploi a reçu 3 717 personnes, 11 365 accueils, 4 478 entretiens et 436 personnes en emploi ou formation

LES PERSPECTIVES 2019

- Développement de l'offre d'accompagnement par la proposition d'ateliers afin de développer la confiance nécessaire pour être en recherche active d'emploi
- Organisation d'atelier « Découvertes des métiers » à PUZZLE en mars et en avant-première du Salon de l'apprentissage 2019
- Réalisation d'atelier « Découverte des métiers » en juin et septembre

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Organisation de permanences dans les quartiers avec une meilleure lisibilité – Centre-ville, Basses terres et La Millaire Saint Pierre.
- Structuration et développement de l'activité par la création d'atelier.
- Organise en partenariat avec la mission locale, nous avons organisé une arche du recrutement sur le marché du samedi matin à Thionville et dans la galerie marchande de GERIC.



LA DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

SES MISSIONS

La direction de l'enseignement encadre et forme l'ensemble des agents municipaux chargés de l'action éducative, elle garantit des accueils de qualité dans les écoles maternelles et primaires sur l'ensemble des temps périscolaires (accueil du matin, pause méridienne, accueil du soir).

Elle impulse des projets favorisant l'accueil et la réussite des enfants et coordonne des activités et des animations à vocation éducative. Elle assure le suivi de la vie matérielle des écoles et gère leurs crédits de fonctionnement.

Elle met en application la carte scolaire et gère les inscriptions scolaires et périscolaires.

Enfin, elle accompagne le Conseil municipal des Jeunes dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets.

DES CHIFFRES

- 32 écoles (15 écoles élémentaires et 17 écoles maternelles),
- 1241 élèves en maternelle, 49 classes (rentrée 2018-2019)
- 2068 élèves en primaire, 94 classes (rentrée 2018-2019)
- 38,23 € par enfant de maternelle et 40,80 € par enfant de primaire, dotation permettant de doter les enfants en matériel individuel ou les écoles en matériel collectif.
- 700 enfants qui déjeunent journalièrement dans les différents restaurants.
- Près de 300 enfants accueillis par jour sur 15 lieux différents pendant le temps périscolaire
- 62 membres au Conseil municipal des Jeunes à raison de 2 élèves par école de CM1 et de 2 élèves de CM2. Les enfants sont élus pour 2 ans. Les élections dans toutes les écoles ont lieu tous les ans en novembre pour renouveler les enfants par moitié (élèves de CM2 ayant quittés l'école).



LES PERSPECTIVES 2019

- Au cours de l'année 2019 à l'école élémentaire de Guentrange vont démarrer les travaux de reconstruction des bâtiments. Les enseignants seront regroupés pour leur permettre d'avoir une meilleure cohérence pédagogique. Le périscolaire sera indépendant, les enfants pourront évoluer dans des salles d'activités adaptées.
- L'école bénéficiera d'un éclairage extérieur pour mettre en valeur le bâtiment.
- Le nouveau marché public de fourniture des repas en restauration scolaire inclut de nouvelles clauses sur l'interdiction des plastiques, l'impact carbone des entreprises, le pourcentage de bio et de circuit court.



LES FAITS MARQUANTS 2018

• Les changements de rythme scolaire

Cette année 2018 a été lourde en réorganisation suite à la possibilité de revenir à un rythme scolaire sur 4 jours.

Les parents d'élèves, les partenaires sociaux, le personnel de l'Education Nationale et le personnel de l'Enseignement (ATSEM, personnel d'animation) ont été invités à plusieurs réunions. La première était consacrée au rythme de l'enfant et des spécialistes de l'enfant ont mené le débat. La seconde a permis de présenter les nouveaux horaires et les alternatives de garde en dehors du temps scolaire.

En février a eu lieu une grande consultation dans toutes les écoles. Plus de 74% de votants ont souhaités revenir à la semaine de 4 jours.

Ainsi, toutes les écoles fonctionnent sur le même rythme depuis septembre 2018, soit de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

• Une nouvelle école maternelle et un nouveau restaurant scolaire

Les élèves de l'école maternelle Poincaré ont intégré une nouvelle école et un nouveau restaurant scolaire. Le mobilier a été renouvelé et une attention particulière a été apportée à la limitation du bruit avec le choix de tables comportant un revêtement anti bruit.

• Des nouveaux temps d'accueil périscolaire

Afin de répondre aux besoins des familles, de nouveaux temps d'accueil périscolaire ont été proposés :

Un accueil entre midi sans le repas (12h à 12h30 et/ou 13h30 à 14h).

Un accueil le soir de 18h30 à 19h.

• Un nouvel accueil périscolaire à Elange et sur le quartier des Près de Saint Pierre

La Ville assure depuis septembre 2018 l'accueil du soir à J. Prévert. Sur ce secteur particulièrement sensible. Une aide aux devoirs est proposée systématiquement aux enfants. Après quelques mois de fonctionnement, les enseignants remarquent l'évolution des enfants dans les apprentissages fondamentaux. Le nombre d'inscrits augmente régulièrement.

Un tarif particulier et unique est proposé pour la prise en charge du soir jusqu'à 18h30.

Une nouvelle structure d'accueil de 500m² a ouvert ses portes dans le quartier d'Elange, elle accueille une salle périscolaire et une salle municipale. Sa capacité d'accueil est de 100 enfants le midi...

• Un nouveau Projet Educatif de Territoire (PEDT)

Suite au retour à 4 jours, le P.E.D.T. devenait caduque. Un nouveau P.E.D.T. a été réécrit en tenant compte du bilan. Ses 5 volets sont : L'école du spectateur, Les arts, L'éco citoyen, la Citoyenneté, Les animations au rythme du calendrier

Des réunions régulières avec les partenaires sociaux signataires ont lieu afin de garantir une cohérence sur tout le territoire.

• Le plan mercredi

IL est basé sur le même fonctionnement que le P.E.D.T. mais est destiné aux animations des mercredis et des vacances. L'objectif est d'avoir une cohérence de propositions d'animation sur tout le territoire sans enlever les particularités de chaque centre.

• Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Les enfants se réunissent une fois par mois pour travailler sur des projets qui améliorent la vie de la Ville. Ils sont très perspicaces dans leurs idées. Cette année les enfants ont travaillé en particulier sur l'élaboration d'une boîte à livres à installer dans les écoles, ils sont intervenus dans une maison de retraite pour un moment d'animation, ont distribués les colis de Noël aux personnes âgées à la maison Saint-Nicolas.

Les enfants sont très actifs, ils sont présents à toutes les commémorations et manifestations.

Au cours de l'année, un séminaire d'intégration a lieu après les élections pour expliquer le rôle du CMJ aux nouveaux élus, ils apprennent la Marseillaise et élisent le Maire Junior qui représentera le groupe si besoin lors d'évènements particulier.

Au cours de l'année ont lieu également 2 séances plénières où les enfants présentent leurs travaux à Monsieur le Maire et aux élus. Ces séances ont lieu dans la salle du Conseil Municipal et impressionnent toujours les enfants et les parents.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Un rapport spécifique dédié aux activités
du Centre Communal d'Action Sociale
sera publié prochainement



LE PÔLE
« CULTURE »



LA DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE

SES MISSIONS

La Direction de l'Action Culturelle regroupe et gère les équipements culturels communaux (Théâtre, Conservatoire, salle de concert Adagio, espace d'arts Adagio, le LED, le cinéma La Scala, et Puzzle)

Elle centralise les demandes liées à ces équipements et renseigne le public sur l'offre culturelle existante (structures communales, associations, manifestations, activités diverses...).

Le secteur Arts propose une saison d'expositions à l'espace d'art Suzanne Savary du Conservatoire.

LES FAITS MARQUANTS 2018

- L'exposition *Les Territoires de Joël Leick*, soutenue par la Région, le Département et la DRAC a été présentée à PUZZLE du 27 septembre au 22 novembre 2018. Elle a privilégié le livre d'artiste (référence majeure de la médiathèque) et connaîtra une itinérance régionale et transfrontalière : Troyes en mars 2019 avec une halte alsacienne en fin d'année, la Bibliothèque Nationale de Luxembourg en 2020.

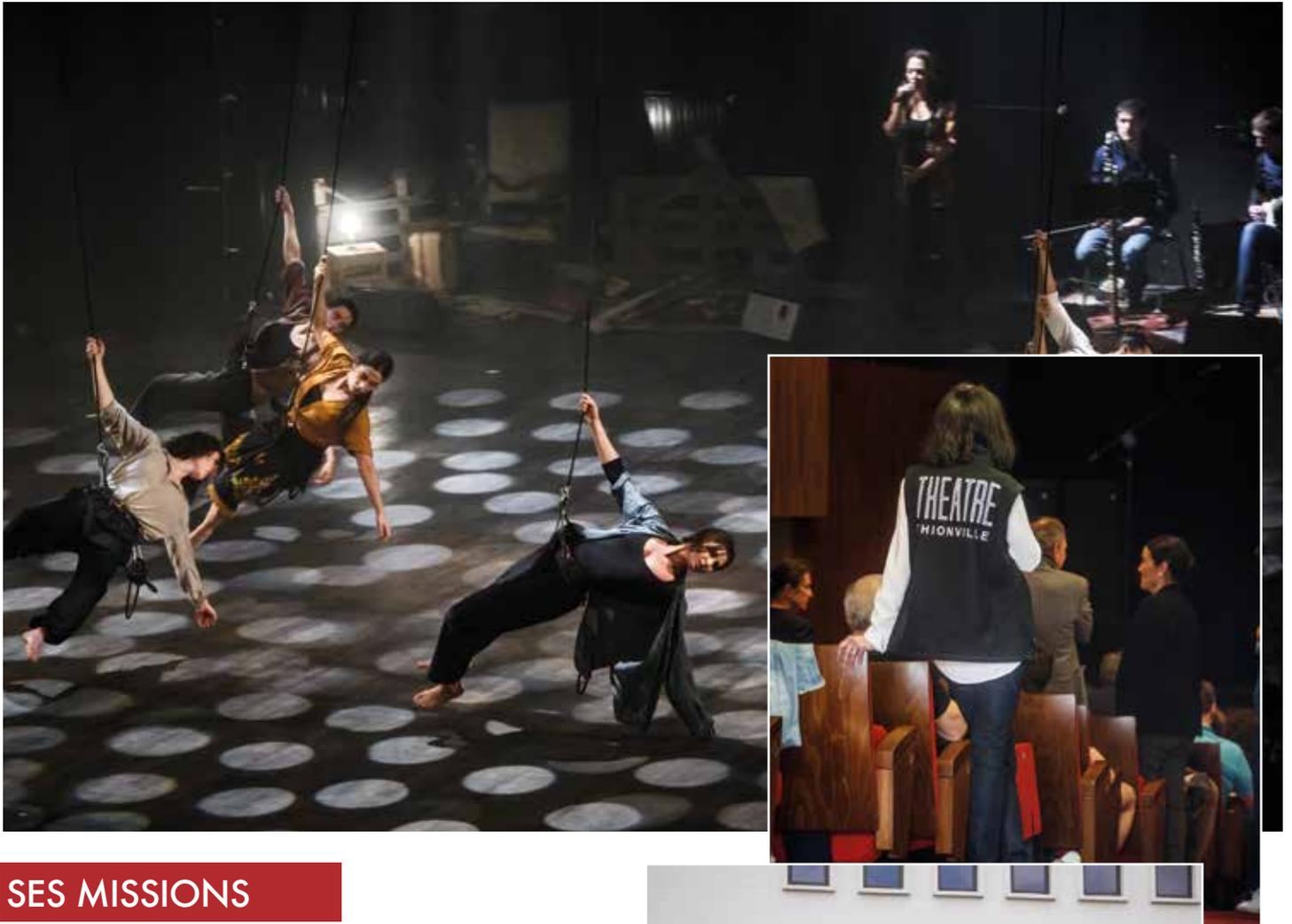


DES CHIFFRES

- Des subventions versées aux associations culturelles pour un budget de 764 950 € €

LES PERSPECTIVES 2019

En 2019, outre la programmation habituelle, sera organisée une grande exposition hommage à l'artiste thionvilloise Brigitte Kull. Afin de conforter la cohérence du travail déjà accompli et de lui donner une plus grande visibilité, la DAC, en concertation avec ses équipements PUZZLE, le LED, le Conservatoire, la direction de la Communication et le Centre Jacques Brel, étudie une approche différente de l'action arts plastiques. Celle-ci mesure les nouvelles possibilités offertes et se fonde sur une mutualisation renforcée prenant en compte les contraintes budgétaires.



SES MISSIONS

Le Théâtre Municipal propose une programmation annuelle de spectacles (salle de 1 000 places) de septembre à juin.

DES CHIFFRES

- 1 000 places
- Lors de la saison 2017/2018, 31 spectacles ont été proposés et 24 500 personnes ont été accueillies.
- Sur ces 31 spectacles, 14 ont fait l'objet d'un contrat de cession, 11 d'une location du théâtre à des productions privées et 7 co-productions.
- L'origine du public : 27 % sont thionvillois, 35 % des environs de Thionville, 10 % correspond à une clientèle transfrontalière (Luxembourg, Belgique et Allemagne) et 16 % sont des messins.
- Pour la saison 2018/2019, 32 spectacles sont programmés, un spectacle traduit en langage des signes.



L'ADAGIO

SES MISSIONS

Le service Musique assure la programmation, la production et l'organisation de spectacles (principalement des concerts) à l'Adagio (tout public et jeune public) au Théâtre (jeune public) et hors les murs (Fête de la musique, Villages en musique, autres manifestations)

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Une saison 2017/2018 marquée par les 20 ans de l'adagio
- Fête de la musique : 6 scènes en ville (dont 5 co-organisées avec des associations locales), 2 spectacles à PUZZLE, une scène dédiée au Conservatoire, une fois de plus la manifestation est un succès, les spectateurs affluant des 4 coins de la Lorraine, voire du Grand-Est et même du Luxembourg.
- FREEEEZE (en partenariat avec l'association Boumchaka)
- Concert Electro de Molécule, événement se déroulant à PUZZLE pour la seconde année consécutive, une fréquentation en hausse
- Festival BOB, blues on border (Première collaboration avec le 112-Terville), deux concerts « apéros » place Anne Grommerch.

DES CHIFFRES

- 150 places
- Lors de la saison 2017/2018, 30 spectacles tout-public et 18 spectacles pendant le temps scolaire ont été proposés
- 4475 personnes y ont été accueillies soit 93 spectateurs par spectacle en moyenne.
- Pour le Jeune Public, 14 spectacles proposés au Théâtre et à l'Adagio : 4 029 enfants de 0 à 12 ans accueillis à l'un des 2.
- Les enfants des structures de la Petite-Enfance et des écoles primaires de la Ville ont ainsi assisté à 18 séances à l'Adagio et 12 séances au Théâtre, pour y découvrir de la danse, de la musique, du théâtre, des marionnettes...

LES PERSPECTIVES 2019

La saison 2018/2019 retrouve un rythme de croisière avec 27 spectacles allant du jazz aux musiques du monde en passant par la case chanson française et évidemment par la musique classique !

Les écoles et structures de petite enfance assisteront, elles, à 16 séances à l'Adagio allant de la musique classique au jazz en passant par le conte musical.



LE CINÉMA LA SCALA



DES CHIFFRES

- Nombre total d'entrées : 47 789
- Nombre de scolaires : 6 846
- Vente d'abonnements : 816
- Vente de Pass : 356

SES MISSIONS

Le cinéma La scala assure la projection de films 7/7 jours selon le cahier des charges du cinéma d'art et d'essai avec l'obligation notamment de programmer tous les films en version originale.

Il organise également un événement mensuel en direction des enfants avec le ciné-goûter et promotion du cinéma de genre avec les Nuits Bis, soirées cinéphiles et avec les RDV de Justine.

LES PERSPECTIVES 2019

Escape game sur l'art (mise en place d'une action ludique durant laquelle les spectateurs devront résoudre une enquête autour de l'art)
Ciné poussette (séance à destination des jeunes parents avec dispositif adapté)

Séances ouvertes au handicap mental (séances spéciales adaptées pour les personnes handicapées mentales et leur famille organisé avec l'APEI)

A noter

Le cinéma est accessible aux personnes à mobilité réduite, il dispose du matériel de bouclage pour malentendants appareillés.

Certains films sont équipés d'un sous-titrage spécifique à l'intention des personnes sourdes ou malentendantes et d'une piste audio description (texte en voix off décrivant les éléments visuels de l'œuvre diffusée par casque sans fil) à l'intention du public non-voyant ou malvoyant.

LES FAITS MARQUANTS 2018

- 3 rendez-vous mensuels :
 - Ciné-goûter (2 000 spectateurs) séance famille avec goûter offert et tombola ;
 - Nuits bis (2 000 spectateurs) double programme de films Bis avec entracte café ;
 - Rendez-vous de Justine (400 spectateurs),
- des actions en direction du jeune public et des scolaires :
 - Dispositif national éducation à l'image (école, collège, lycée)
 - 3 films dans l'année selon l'âge ;
 - Alonzanfan (programme de films à destination des cycles 1 et 2), des séances en mars pour les tous petits ;
 - Activités découvertes d'un cinéma (visite des cabines de projection) ;
- Atelier Programmation d'un cinéma (apprendre à choisir les films et à gérer un établissement culturel) ;
- Sortie de fin d'année et Arbre de Noël aux établissements scolaires et Comité d'Entreprise (séances de fin d'année au cinéma) ;
- Séances programmées et organisées à la demande (films d'actualité, films en VOST, films classiques) ;
- Analyse de films (avec toutes les secondes du lycée Colbert).
- La Scala programme également des séances avec plusieurs associations autour de soirées-thématiques en fonction du calendrier de sortie des films (Association Soroptimist International, Association Permaculture 3 frontières, Association ABCD, Sidaction, Association France Palestine Solidarité, etc.)

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

SES MISSIONS

Le Conservatoire de Musique assure l'enseignement de la musique à partir de l'âge de 5 ans ; toutes disciplines instrumentales, vocales, théoriques et pratiques collectives.

Il développe également des actions dans le développement et la promotion de la musique à l'intérieur et à l'extérieur du Conservatoire : Théâtre, écoles, églises, hôpitaux... (70 manifestations annuelles).

L'Adagio, au centre du Conservatoire, permet aux élèves de se produire en concert tout au long de l'année et de découvrir les nombreux artistes qui s'y produisent. La musithèque est un espace de consultation et de prêt comprenant CD, DVD, partitions, livres et magazines consacrés à la musique.

DES CHIFFRES

- Près de 700 élèves, 3/4 d'enfants, 1/4 d'adultes, 2/3 Thionvillois, 1/3 externes.
- 13 salles de cours, une salle de concert, une musithèque et une salle d'exposition.

LES PERSPECTIVES 2019

- *On a volé le si bémol* : Grand spectacle au Théâtre le dimanche 5 mai, conçu par François Narboni et réalisé avec les élèves et les professeurs.
- Concert des classes d'accordéon des conservatoires de Thionville, Metz, Metz-Sablon et Ennery au Beffroi le 23 mai
- Fête de la Musique : manifestations au Conservatoire et en Ville, intervention à l'hôpital Bel-air le 21 juin
- Par-ci, par-là : concert de Marie-Claude Magin, élève en cycle « Parcours amateur renforcé » (PAR) de la classe de chant le 28 juin

LES FAITS MARQUANTS 2018

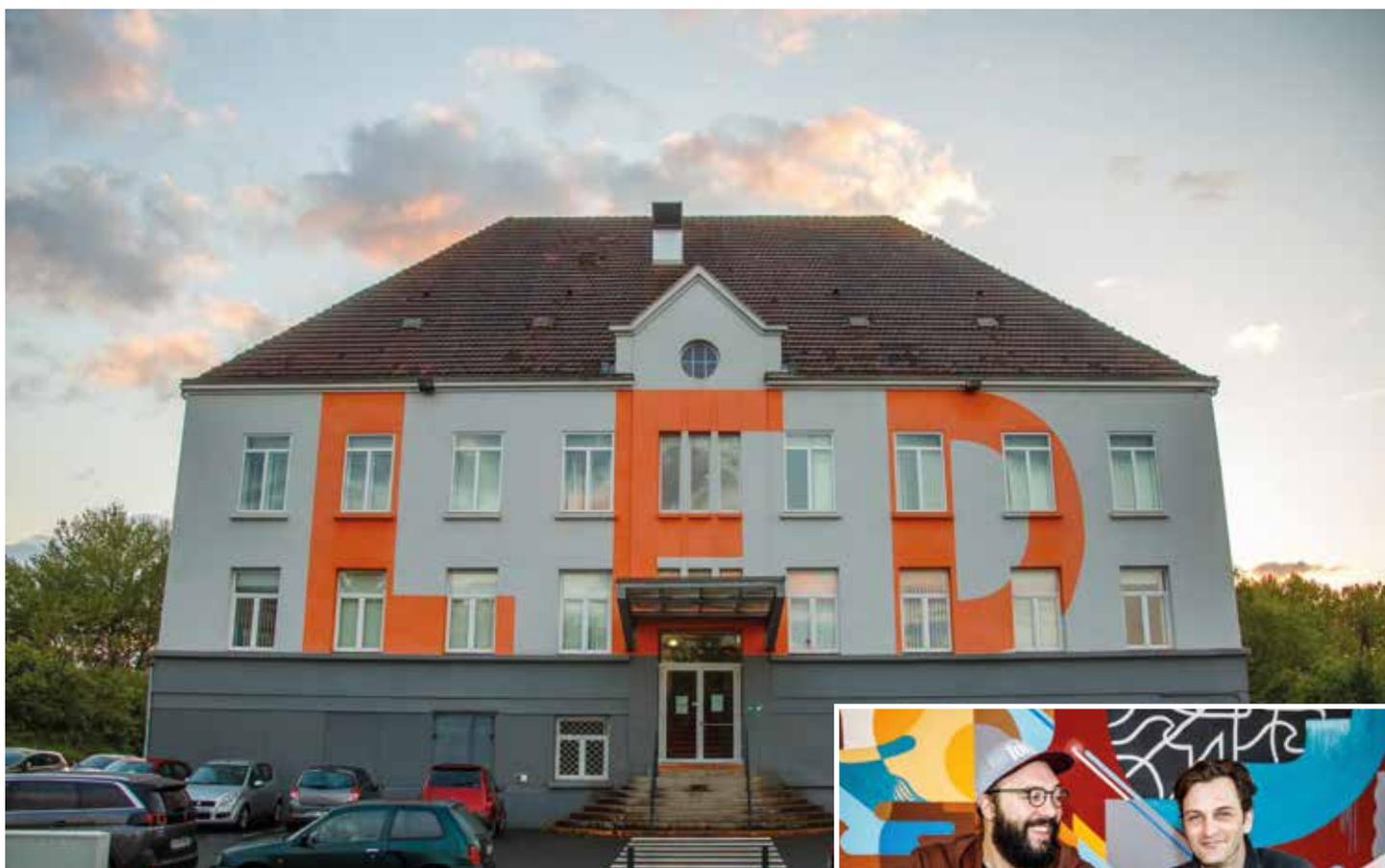
- La pédagogie s'est orientée vers la création d'ateliers de déchiffrage pour chaque département instrumental (bois, cuivres, cordes, piano, percussions) ainsi que des ateliers voix et pulsation. Parallèlement, des formations ont été organisées à l'intention des professeurs. Un stage de formation musicale générale avec Mme Annie Couture a été dispensé à l'ensemble des professeurs sur deux périodes ainsi qu'une formation au répertoire contemporain des professeurs de guitare avec M. Thierry Mercier.
- La saison 2018 du Conservatoire avec près de quatre-vingt-dix manifestations a permis d'entendre tout au long de l'année les

élèves de tous âges et de tous niveaux, les professeurs ainsi que de prestigieux invités.

- Plusieurs collaborations ont eu lieu avec des partenaires divers : des conservatoires et écoles de musiques (Amnéville, Cattenom, Forbach, Maizières-lès-Metz, Metz, Yutz), des artistes invités (Christophe Panzani, Michel Supéra, Jean Charles Richard, Trilogiqu3), des lieux divers (Théâtre, Mess des Officiers, Beffroi, Eglises Saint-Pierre et Saint-Maximin, Temple protestant de Yutz, BAM de Metz), un festival de jazz (Jazzpote).



LE LED, LE SERVICE « ASSOCIATIONS CULTURELLES »



SES MISSIONS

Ce Service aide à la gestion administrative des associations et au montage de projet. Il assure le traitement des demandes de subventions.

C'est un guichet unique pour les demandes d'autorisations et de matériel pour les associations culturelles de la ville.

Il assure la mise à disposition de locaux pour les pratiques artistiques suivantes : musiques amplifiées ou non, arts plastiques, théâtre, musique d'ensemble (instrumental et choral) ainsi que pour les activités administratives des associations.



DES CHIFFRES

- 57 groupes de musiques et usagers réguliers inscrits
- 45 associations inscrites

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Augmentation du nombre de musiciens venant travailler l'instrument en journée ;
- Augmentation du nombre de groupes de musique utilisant occasionnellement l'équipement (inscription payée + répétitions à l'unité) ;
- La réputation du lieu grandit. Il attire des musiciens professionnels ou semi pro, de passage ou de la région.
- Légère hausse du nombre de semaines de résidence théâtre
- Toujours un atelier pour l'association Art Libre, dont les effectifs sont en forte hausse (+50%)
- Nombre d'orchestres/chorales en hausse (deux chorales en plus)
- Très forte hausse du nombre de conférences accueillies au LED

LES PERSPECTIVES 2019

Accueil permanent de la Cie Théâtre à Dire.

Avec les projets immobiliers en cours dans le quartier Route de Manom/ Etilam, l'association Théâtre à dire va devoir déménager et sera accueillie au LED, modifiant le fonctionnement de l'équipement.

PUZZLE

SES MISSIONS

Puzzle à travers ses missions vise à offrir un espace de formation, de découverte et d'enrichissement personnel à tous les thionvillois. A travers sa programmation artistique et culturelle le lieu se veut une référence sur les domaines de la création contemporaine et du numérique dans l'ensemble de la région Grand Est et par-delà les frontières.

DES CHIFFRES

- Plus de 180 000 personnes ont fréquenté Puzzle en 2018
- 12 500 inscrits en 2017, 15 330 inscrits en 2018 dont 740 à la bibliothèque de la Côte des Roses et 1 866 au Médiabus.
- 230 000 prêts en 2017
- 42 000 visiteurs en 2017
- 104 classes ont fréquenté le réseau de lecture publique, 165 visites, ce qui représente plus de 3 000 élèves

LES FAITS MARQUANTS 2018

La programmation d'expositions et de grands évènements

Les expositions coproduites avec le Centre Jacques Brel

- Exposition de l'artiste Christian Bizeul, Exposition « Les Territoires de Joël Leick » du 27 septembre au 22 novembre
- Les expositions salle blanche
- Exposition internationale de livres d'artistes « Voix du silence », exposition sur le thème « Livres d'artiste de l'objet au numérique », exposition d'ouvrages et de planches sur le thème « Histoire sans fin »

Les expositions dans les univers de Puzzle

- Exposition de photographies des musiciens du festival Jazz Pote, exposition des dessins originaux de Thierry Dedieu

Les rendez-vous de Puzzle

- Puzzle en plus de la programmation d'évènements phares propose des rencontres régulières sur les thèmes de la lecture,

de l'écriture, de la philosophie, des jeux vidéo ou encore du cinéma.

Les studios de création numérique

- Les studios sont le cœur numérique de la vie de Puzzle, ils sont un lieu de formation pour les usagers mais aussi un lieu de développement de projets. Les projets accompagnés ont été au nombre d'une soixantaine sur 2018.
- Pour assurer un accompagnement au plus près des personnes, des ateliers ont été également proposés.

Le travail avec les scolaires

- EN 2018, 16 classes ont été accueillies sur un calendrier de 4 rendez-vous d'une durée d'1h30 à 2h dans le cadre d'un vrai parcours pédagogique élaboré par les bibliothécaires pour répondre au mieux aux besoins des élèves.
- A ces rendez-vous réguliers s'ajoutent des visites ponctuelles de type visites découverte.



LES PERSPECTIVES 2019

2019 marque le lancement d'un nouveau concept de programmation artistique et culturelle du lieu qui lui permettra de gagner en lisibilité pour l'ensemble des usagers.

La saison culturelle et artistique sera déclinée en temps forts qui mobiliseront l'ensemble des pièces du Puzzle.

Des rendez-vous réguliers continueront à être organisés que ce soit dans le champ de l'art avec le Centre Jacques Brel, la lecture publique mais aussi le numérique avec un travail en lien avec les acteurs de Lorraine Tech.

Le lancement du site Limédia Galeries dans le cadre de la Bibliothèque Numérique de Référence

Ce site permet au grand public, aux chercheurs, aux professionnels, d'accéder aux documents patrimoniaux numérisés par les Bibliothèques : estampes, cartes postales, livres anciens, manuscrits, photos. Le site est enrichi de nombreux contenus éditoriaux : expositions virtuelles, albums, cartes, billets de blog.

L'exposition Pierre Gaucher

Une exposition numérique « datas, un monde de données »

Une exposition sur le voyage

Puzzle autour du Jeu avec « Replay »

Des collections rajeunies et actuelles,

Un projet de réaménagement, Puzzle repensera son accueil afin d'améliorer l'expérience des usagers.



LA DIRECTION DU PATRIMOINE ET LE MUSÉE DE LA TOUR AUX PUCES

La Direction du Patrimoine gère et met en valeur le patrimoine historique de la Ville à travers les archives communales, le musée de la Tour aux Pucés et les monuments historiques de Thionville. Elle assure également la gestion des associations patrimoniales.

SES MISSIONS

Le Musée de la Tour aux pucés est un musée d'archéologie présentant des collections vernaculaires de la Préhistoire à la Renaissance. Il présente régulièrement des expositions temporaires et organise visites guidées et ateliers à destination des scolaires.

DES CHIFFRES

- 10 731 Visiteurs en 2018, chiffre en nette progression depuis 2016
- 4 032 enfants accueillis dans le cadre des animations pédagogiques, 1 096 participants à la « chasse aux œufs » contre 68 en 2017
- 5 567 objets récolés et inscrits à l'inventaire

LES PERSPECTIVES 2019

• La muséographie de deux salles va être repensée :

- la salle mérovingienne afin de mieux intégrer la reconstitution de costume féminin.
- La salle gallo-romaine afin de préparer l'arrivée d'Apollon dans la collection permanente

• L'inventaire et le récolement des collections du musée de la Résistance sera effectué.

• Les expositions

- « Les lanternes magiques » de décembre 2018 à fin janvier 2019
- « Le général Hoche, de Thionville au Rhin » du 2 mars au 19 mai 2019
- « Le Traité de Versailles et ses conséquences » de juin à septembre 2019 en collaboration avec des institutions sarroises.
- « Les Monstres » d'octobre 2019 à janvier 2020 avec une déclinaison à partir de décembre sur les monstres de contes de fées dans la salle pédagogique.

• Les animations pédagogiques à destination du jeune public

- Création d'une nouvelle plaquette d'information et diffusion auprès des écoles et des centres aérés.
- Création de deux nouveaux ateliers sur le thème de la préhistoire : le collier et le tissage.
- Proposition d'horaires élargis aux après-midi.
- Ouverture aux centres aérés pendant les vacances scolaires. Les activités seront alors payantes (1€ par enfant)





LES FAITS MARQUANTS 2018

• Des travaux de restauration

- Statue d'Apollon provenant de Neufchef ; restauration en cour au Centre de Restauration des Musées de France (C2rmf), Palais du Louvre.
- Fibules zoomorphes provenant de la nécropole mérovingienne de Fontoy.
- Biberon en verre provenant de la nécropole gallo-romaine de Fontoy.

• Des expositions

« *Prima finium propagatio ; Thionville, première conquête du règne du roi Louis XIV* » du 24 février au 20 mai 2018. 2 326 visiteurs.

« *Survivre. Combattre les blessures et la maladie de l'Antiquité au Moyen-âge* » du 16 juin au 23 septembre 2018 Exposition conçue avec Philippe Vidal, paléontologue à l'INRAP. 2 318 visiteurs

« *Lafayette, nous voilà ! Les Américains sur le front lorrain en 1918* » du 13 octobre au 24 novembre 2018 (exposition créée par les Archives). 694 visiteurs.

« *Quand les lanternes deviennent magiques !* » du 7 décembre 2018 au 14 janvier 2019. 917 visiteurs au 31/12/2018

• Des études

Une étude des architectures remarquables, privées et publiques, de Thionville a été menée dans le cadre de la refonte du P.L.U.

Les bâtiments ont été choisis pour leur intérêt historique et/ou stylistique.

La fiche est ensuite intégrée au SIG et transmise à l'architecte des bâtiments de France, Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (S.D.A.P.) de la D.R.A.C. Grand Est.

541 bâtiments présentant un intérêt architectural ont déjà été étudiés.

• Les animations pédagogiques à destination du jeune public

- Le service éducatif a mené plusieurs projets, visites et ateliers, sur toute l'année scolaire avec notamment les thèmes suivants :

- les bijoux à travers les âges avec deux classes de 6e du collège Notre Dame de la Providence
- les pierres tombales conservées dans le musée avec une classe de 2nde littérature et société du lycée Charlemagne
- une découverte de l'évolution de la carte postale et de la photographie avec des 3e du collège Notre-Dame de la Providence

A noter plusieurs nouveautés dans les animations : le renouvellement et l'enrichissement des supports pédagogiques ainsi que la création d'une nouvelle animation « la chronologie » permettant aux enfants ayant participé à plusieurs ateliers de restituer l'ensemble sur une frise temporelle.

LES ARCHIVES MUNICIPALES



DES CHIFFRES

- 2 950 m² d'archives gérés
- 362 consultants accueillis : 69 personnes des services versants, 164 particuliers et chercheurs, 120 généalogistes et 9 universitaires.
- Près de 5 000 documents communiqués en salle de lecture.

SES MISSIONS

Les Archives municipales assurent la collecte, le classement, la conservation, la communication et la valorisation de documents écrits et iconographiques de Thionville.

LES FAITS MARQUANTS 2018

Chaque année les archives sélectionnent de nombreux documents destinés à être restaurés. En 2018, le Livre d'Or de la Ville (1918-1953) et son écrin ont été restaurés ainsi que 11 registres d'état civil, 9 registres paroissiaux (antérieurs à 1792), 5 registres de délibérations ainsi que de vieilles affiches, de vieux livres et des cartes anciennes.

Les Archives ont également indexé :

- 141 ouvrages (achats ou dons),
- 360 articles dépouillés,
- 271 documents iconographies (gravures, cartes postales, plans, affiches),
- 1 174 documents d'archives (permis de construire, marchés publics, dossiers de sécurité...)

Depuis le début de cette année, les Archives ont déjà réceptionné 70 ml et éliminé 64.20 ml (25,60 ml ont été immédiatement éliminés lors du transfert du service marchés publics vers la Communauté d'agglomération)

Les Archives ont présenté en fin d'année une exposition intitulée « La Fayette nous voilà ! » qui a été labellisée « 14-18 Mission Centenaire ».

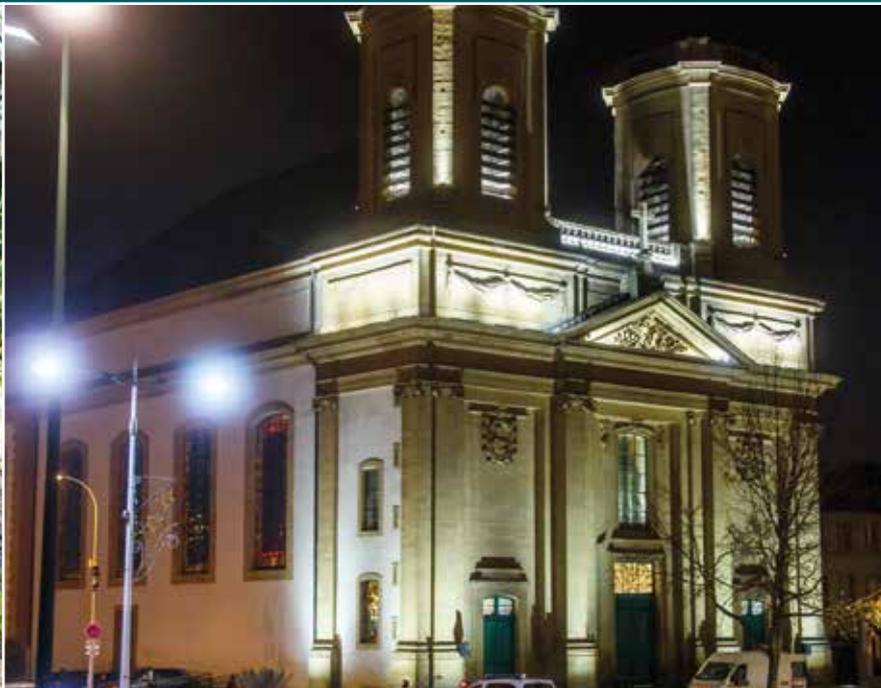
Le service apporte également son concours au site internet de la Ville notamment en rédigeant de petits articles pour « Coup d'œil dans retro », « L'objet du mois » ainsi que des articles pour le journal de Thionville.

A noter la contribution à la réalisation de deux conférences, l'une portant sur l'histoire de l'école supérieure de jeunes filles dans le cadre des 80 ans du Lycée Hélène Boucher et une autre sur la libération de Thionville en 1918.

LES PERSPECTIVES 2019

Il est prévu que les Archives de Thionville participent au projet de manifestation du traité de Versailles avec la municipalité de Sarrelouis pour mettre en place une exposition franco-allemande en vue d'étudier l'impact et le ressenti du traité de Versailles des deux côtés de la frontière.

Le service étudie la possibilité de se doter d'un progiciel professionnel répondant aux normes archivistiques en vigueur permettant des échanges de données entre les différents services d'archives de France. L'avantage de ces logiciels c'est qu'ils sont spécifique au travail des archivistes et permettent d'inventorier et de visualiser les différents supports multimédia (images numériques, films, son) mais aussi les données informatiques contenues dans les systèmes d'information d'un service ou échangées par télé-procédures, les fichiers bureautiques (documents issus d'un traitement de texte, d'un tableur...), les courriels car, en effet, tout le patrimoine informationnel, dématérialisé ou non, des organisations, constituent, dès leur création, des archives publiques soumises aux dispositions du Code du patrimoine.



LE PÔLE « DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES »



LA DIRECTION DE LA COORDINATION TECHNICO-ADMINISTRATIVE

DES CHIFFRES

- Près de 95 000 € de recettes liées à l'occupation du domaine public (spots, terrasses, étalages, Taxis, gare routière, snacks ambulants, manèges...)
- Près de 350 000 € de recettes liées à la publicité
- 2 900 000 € de subvention pour l'année 2018, pour les opérations de travaux de la Ville
- Construction du Périscolaire Elange
- Construction de l'école maternelle Poincaré
- Etude de programmation NEST
- Mise en lumière de la Porte de Sarrelouis
- Modernisation de l'éclairage Public
- Modernisation de l'enceinte sportive de Guentrange
- Application mobile



SES MISSIONS

Cette direction assure la prospection et la mise en place des partenariats financiers et est compétente pour toute question relative à la réglementation commerciale, tout particulièrement s'agissant de l'occupation commerciale du domaine public, les enseignes et les panneaux de publicité.

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Création d'un guichet unique à l'attention des commerçants et artisans thionvillois
- Pour accompagner tous les commerces de Thionville et répondre de manière efficace et cohérente aux attentes des commerçants, un guichet unique a été mis en place
- Sécurité incendie / accessibilité / hygiène
- Licences / débits de boissons
- Subvention FISAC
- Autorisations temporaires du domaine public
- APECET

Il a pour objectif :

- De simplifier les démarches administratives
- D'offrir un interlocuteur unique
- De recenser l'ouverture ou la modification d'un commerce pour éviter les infractions
- Le guichet unique est situé dans le bureau du service Réglementation Commerciale et a pour mission de recevoir les commerçants et artisans pour permettre une mise en relation avec les différents interlocuteurs de la Ville pour toutes leurs demandes de formalités administratives :
 - Rénovation façade/ vitrine/ déclaration de travaux
 - Terrasse/ enseignes / étalage

Mécénat

Thionville s'est engagée dans une démarche innovante et moderne : le Mécénat. Bien au-delà des préoccupations financières, le mécénat est surtout l'occasion de signifier que l'intérêt général est l'affaire de tous. Organiser le mécénat, c'est fédérer les forces de notre territoire autour d'un intérêt général partagé.

Les projets proposés sont :

Le futur complexe sportif et culturel Jean Burger Thionville Lumière
La Construction d'une passerelle « mode doux »

LES PERSPECTIVES 2019

Optimisation du service réglementation commerciale avec le transfert des deux placiers

Le transfert des deux placiers de la PM vers la DCTA est effectif depuis le 1^{er} février 2019.

Ce transfert va permettre d'optimiser les missions du service réglementation commerciale avec la présence des deux placiers sur le terrain pour vérifier les terrasses, les enseignes, les panneaux publicitaires, etc

Ces contrôles vont permettre d'optimiser les recettes de la ville dans le cadre de la redevance d'occupation du domaine public et de la TLPE

Révision du RLP

Soucieuse de son cadre de vie, la ville de Thionville a souhaité réviser son règlement local de publicité (R.L.P.), qui date de 2011, afin de l'adapter aux profondes évolutions législatives et réglementaires intervenues et aux évolutions du territoire communal.

Le RLP a été révisé et approuvé par la délibération en date du 28 janvier 2019.

TLPE

183 commerces redevables de la taxe locale sur la publicité extérieure (enseignes supérieures à 7 m²) pour un montant de 350 000 €

LA DIRECTION DES MOYENS COMMUNS



DES CHIFFRES

- 12 poids lourds
- 83 véhicules utilitaires
- 49 véhicules légers
- 2 motos
- 6 balayeuses de voirie
- 2 laveuses haute pression
- 2 aspirateurs de voirie
- 221 téléphones portables
- 15 bâtiments nettoyés en régie, 48 bâtiments nettoyés par entreprises, vitres de 45 autres bâtiments
- 7 360 bons de commandes réalisés
- 13 764 demandes de travaux enregistrées, 12 859 traitées soit 93 %

SES MISSIONS

Cette direction assure la comptabilité des directions relevant du Pôle de la Direction Générale des Services techniques et la fonction « achats » pour l'ensemble des services municipaux.

Elle veille également à l'entretien, en régie ou par un prestataire, des locaux communaux.

Son service Garage assure la gestion de la flotte véhicules. A ce titre, il répare et entretient l'ensemble de la flotte véhicules et des matériels d'environnement et procède aux achats, ventes et réforme des véhicules, engins et matériels.

Le service « Allo Mairie » gère les signalements ou demandes d'intervention des services, sur les différents aspects du Domaine Public, formulés par les usagers.

Dans ce cadre, il qualifie de manière adéquate la doléance exprimée par l'utilisateur, y apporte une solution et informe ce dernier des modalités de traitement de sa demande dans les meilleurs délais possibles.

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Livraison d'une balayeuse routière 5 m³
- Livraison d'un tracteur de fauchage
- Livraison d'un camion 16t équipé d'une grue et d'équipements de viabilité hivernale prévue en mars 2019
- Vente de 8 véhicules aux enchères sur le site Agorastore (prix vendeur d'or)
- Acquisition d'un aspirateur de voirie Glutton supplémentaire

FOCUS SUR ALLO MAIRIE

- 14 domaines d'activités
- 1 367 demandes enregistrées, dont 1 144 traitées
- 645 demandes physiques et par téléphone
- 722 demandes par voie électronique dont 172 via l'appli mobile Thionville

LES PERSPECTIVES 2019

- Mise en place d'un système de tri des déchets efficace et respectueux de l'environnement
- Mise en place des nouveaux marchés de prestation de nettoyage pour l'ensemble des bâtiments communaux avec, en parallèle, le transfert des compétences Petite Enfance et Centre de Loisirs Nautiques
- Mise en place de tableaux de bord permettant le suivi d'indicateurs sur l'activité comptable (fluides notamment)
- Gestion des stocks sur base de sorties de pièces par code-barres
- Suivi des installations de compteurs électriques Linky et de l'impact financier sur les abonnements

LA DIRECTION DU PATRIMOINE BÂTI

SES MISSIONS

La direction du Patrimoine Bâti est composé de deux services.

Le service Construction et Maintenance gère les opérations de construction, de réaménagement, de réhabilitation, d'entretien et de mise aux normes des bâtiments appartenant à la Ville et au CCAS.

S'agissant des travaux neufs et de conservation du patrimoine, il représente le maître d'ouvrage, sur les plans technique, administratif, et financier, lors des phases de programmation, conception et réalisation de projets neufs ou de restructurations lourdes et agit en tant que maître d'œuvre sur les opérations d'adaptations mineures ou grosses réparations, rédige les pièces écrites des marchés, assure la coordination et le suivi physique et financier des travaux.

En ce qui concerne la maintenance du patrimoine bâti, il organise et suit les opérations d'entretien et de maintenance des

installations techniques, du bâti, des installations de sécurité incendie et de protection intrusion, ainsi que les contrôles réglementaires obligatoires. Elle lance des consultations et suit les marchés relatifs aux prestations de services et de travaux qui découlent de la maintenance, elle agit en tant que maître d'œuvre pour la réalisation, en régie directe ou par des entreprises, d'installation de traitement d'eau, de chauffage (fuel et gaz), de climatisation et des contrôles réglementaires (air, eau, gaz,) et rédige les marchés d'exploitation et de maintenance des installations thermiques.

Le service Intervention Bâtiment Logistique réalise, en régie, des installations sanitaires, électriques, des travaux de menuiserie et des travaux peinture.

Il gère également les prêts de matériel (canopy, podium...) et l'accompagnement technique et logistique des manifestations sur la collectivité.

LES FAITS MARQUANTS 2018

- L'année 2018 a vu la poursuite des travaux d'accessibilité PMR, travaux qui s'étalent sur 9 ans pour un montant total de 4 076 k€ TTC
- La livraison de trois chantiers importants (Maternelle Poincaré, Périscolaire d'Elange, 45, montée du calvaire)
- La désignation d'un maître d'œuvre pour la construction d'un nouveau gymnase municipal
- La réalisation des études de la future salle de conférence, des vestiaires du stade de la plaine
- A noter également que la Ville a transféré la construction des 4 courts de Tennis de la ZAC ETILAM, au concessionnaire en charge du projet, à savoir la SODEVAM. Le montant de l'investissement engagé par la Ville est de 40 000 €



DES CHIFFRES

- Le patrimoine municipal représente 266 000 m² repartis en 7 domaines :
 - Scolaire : 13 maternelles et 14 élémentaires, 4 groupes scolaires et 3 restaurants scolaires
 - Sportif : 12 gymnases, 4 sites de tennis couverts, 8 stades ; 1 centre de loisirs nautique
 - Administratif, Culturel et associatif : Mairie STM CTM, conservatoire, théâtre etc
 - Bâtiments professionnels ou du patrimoine à usage associatif/locatif : 31 100 m²
 - Logements, dont 10 bâtiments pour le logement enseignant et dont 12 800 m² de parking des capucins
 - CCAS : 13 bâtiments (dont 7 multi accueils, 2 maisons de retraite, 1 bâtiment d'administration)
 - 1 centre funéraire
- Le matériel à disposition : 52 « Canopy », 140 Bancs de brasserie , 190 Tables (plastique et brasserie), 500 Chaises, 120 Grilles « caddie »
- 4 083 demandes de travaux enregistrées (+ 8.7% /2017)
- 3 306 demandes de travaux traitées (3301 en 2017)
- La marché de Noel, c'est 26 chalets montés et démontés soient 2 254 heures de travail
- Rive en fête, c'est 12 chalets montés et démontés soient 950 heures de travail
- Soutien aux diverses activités par la mise à disposition de services :
 - La fourniture annuelle en gaz 811 000 € TTC
 - Les travaux d'entretien du patrimoine 194 000 € TTC

LES PERSPECTIVES 2019

- Réalisation des vestiaires du stade la plaine
- Construction d'un bâtiment à l'usage du cimetière
- Réaménagement d'une partie de l'ancien cinéma Scala en salle de conférence (place Anne Grommerch)
- Création de locaux pour les radioamateurs et mise en conformité du bâtiment au 5 imp. des hauts fourneaux
- Lancement d'un marché de travaux pour le remplacement de menuiseries ext. (STM, Prévert...)
- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour le nouveau gymnase municipal et la réfection des façades de la mairie



LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

SES MISSIONS

Ce service assure l'instruction et le suivi des différentes autorisations administratives liées à l'occupation du domaine public et notamment les permissions de voirie, les arrêtés de circulation pour travaux, les arrêtés d'occupation du domaine.

Il instruit et traite également les Déclarations de Travaux, les Déclarations d'Intention de Commencement des travaux et les avis de Travaux Urgents.

Il traite les dégâts au Domaine Public et gère le patrimoine des ouvrages d'art de la Ville.

Il élabore des diagnostics routiers, des études de circulation, de signalisation et de sécurité routière et réalise des études techniques de requalification des espaces publics, voiries, réseaux divers, espaces verts, aires de jeux et terrains de sports.

Il organise, exécute et suit le programme annuel de réfection de la signalisation horizontale, le Plan « Vélo », le programme de modernisation du réseau d'éclairage public et des feux tricolores. Il assure également la maintenance de l'éclairage spécifique des monuments et des illuminations de Noël et intervient sur le mobilier urbain et les fontaines.

Ce service établit et exécute le programme d'entretien de la voirie (Grosses Réparations de Voirie-Plan de mise en Accessibilité de la Voirie (PAVE), entretien du plateau piétonnier, travaux liés aux demandes « ALLO MAIRIE ».

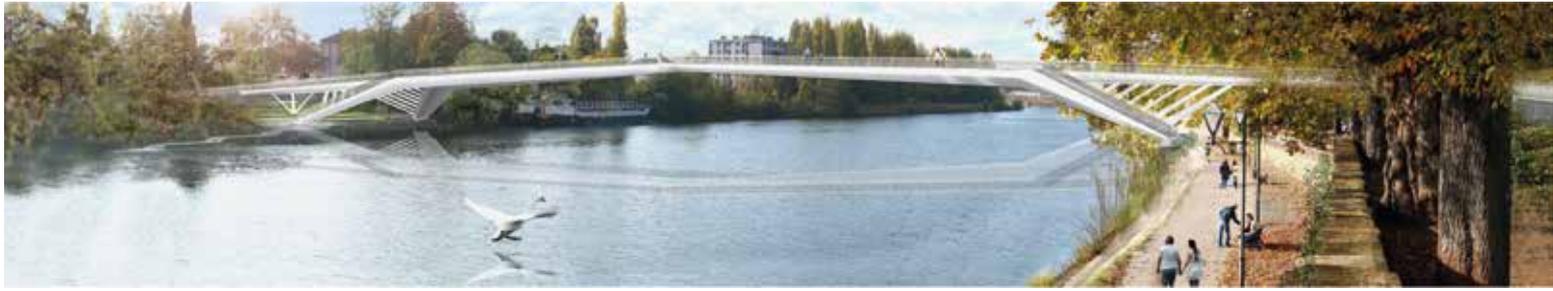
Il gère et organise la viabilité hivernale.

Il effectue également des travaux en régie : fauchage mécanique et manuel des espaces publics, terrassements divers et mise en œuvre d'enrobés, entretien du mobilier urbain, entretien des fossés, maçonnerie VRD, mises en sécurité diverses.

DES CHIFFRES

- 127 km de voiries et 28 ouvrages d'art gérées
- 54 interventions sur le domaine public suite à des dégâts
- 120 interventions de marquage routier
- 2 130 actes gérés via la plate forme ST/DICT
- 230 avis sur permis de construire
- 1942 arrêtés d'occupation et de circulation produits
- 7 000 points lumineux en éclairage public,
- 38 carrefours à feux,
- 32 sites bénéficiant d'un éclairage spécifique représentant 1 000 points lumineux,
- illuminations de Noël : 738 motifs et 8 000 ml de guirlandes
- 163 jours d'intervention pour le comblement des nids de poule et 34 tonnes d'enrobés





LES FAITS MARQUANTS 2018

- **Les ponts**

Réfection des trois ouvrages d'art du boulevard Schuman pour 1 487 719 €

Création de deux ouvrages d'art route d'Escherange à Oeutrange pour 169 000 €

- **Les réaménagements de voirie**

Requalification du Square René Schwartz pour 460 000 €

Rénovation de la rue de la Paix pour 225 000 €

Requalification de la rue St Urbain pour 180 000 €

Viabilisation de la route d'Angevillers à Beuvange pour 180 000 €

Viabilisation de 9 parcelles rue d'Escherange à CEutrange pour 376 000 €

Rénovation du Chemin du Colombier à Elange pour 230 000 €

- **Les enfouissements de réseaux**

Enfouissement réseau France Télécom, réseau BT et remplacement réseau et candélabres Fourche des Jumeau et rue de l'Amitié pour 178 000 €

- **Les Mises en lumière**

La 1^{ère} édition du concours « Cœur de Lumière »

La mise en lumière de trois sites : l'église Saint Maximin, la Porte de Saarlouis et le Bastion Luxembourg

LES PERSPECTIVES 2019

- La construction d'une passerelle mode doux sur la Moselle
- La requalification du Boulevard Hildegarde, du Beau Coin, du Chemin du Côtéau – avec enfouissement des réseaux
- La mise en lumière de l'école élémentaire Poincaré
- La mise en œuvre de la 1^{ère} phase du Plan Vélo

LA DIRECTION DE L'EAU

SES MISSIONS

« Fournir de l'eau d'excellente qualité, en quantité suffisante et à moindre coût ».

Cette direction gérée sous la forme d'une régie dotée de la seule autonomie financière, assure la production et l'alimentation en eau potable des populations de Thionville et Villages, de ses concédants et de ses clients.

Elle est composée de quatre services :

Le service administratif gère la relation avec les clients et la facturation. Il assure également le suivi et la gestion administrative du parc de comptage, le suivi et l'affichage obligatoire des résultats d'analyses réalisées dans le cadre du contrôle réglementaire de la qualité de l'eau.

Le service ingénierie, Production et travaux en régie élabore la programmation des travaux nécessaires dans le cadre d'appels d'offres lancés en régie, assure le suivi et la surveillance des chantiers.

Le service « Production » assure la surveillance, la gestion et l'optimisation des différentes ressources propres à la Ville. Il gère des interconnexions avec d'autres collectivités et assure la surveillance et le fonctionnement de l'usine de traitement d'eau de la Briquerie,

Le service « Travaux en régie » assure les différentes interventions chez les clients, la gestion et le contrôle des intervenants externes sur les réseaux d'adduction et de distribution d'eau, le suivi, la gestion et la réalisation des individualisations de comptage d'eau potable dans les immeubles collectif, la recherche préventive et curative de fuites.

DES CHIFFRES

- 13 728 abonnés dont 9 676 à Thionville, 1 190 à Manom, 2 398 à Terville, 460 à Kanfen
- 314 ml de réseaux
- 14 630 compteurs
- Taux de rendement du réseau 74 %
- 4.1 millions de m³ vendus
- 100 % taux de conformité microbiologique et physico-chimique des prélèvements
- Les prélèvements sur des ressources Ville :
 - 2.5 millions de m³ sur la Mine d'Enrange ;
 - 625 000 m³ sur le puits de la Briquerie, 245 000 m³ sur les sources
- Les achats d'eau extérieurs : 500 000 m³ à la Ville de Metz, 350 000 m³ au syndicat Fensch Lorraine



LES FAITS MARQUANTS 2018

- Les travaux réalisés
- la rénovation de la télégestion et de la supervision du réseau d'eau potable pour 150 000 €
- les travaux d'accompagnement des travaux de voirie pour 512 000 € avec notamment le Chemin du Côteau, la Rue Persching, l'Impasse et la Rue Strozzi, la Rue Victor Hugo, la Rue de la Paix et la Fourche des Jumeaux.
- Des travaux d'extension et de renforcement AEP pour 343 000 € avec la Rue Saint Urbain, la Rue d'Entrange et la Route d'Escherange.
- La mise en ligne du portail Eau a permis aux abonnés de gérer leur compte, de payer leurs factures en ligne, de suivre leurs consommations.
- Les conditions d'accueil du public ont été améliorées avec l'élargissement des horaires d'ouverture de la Direction aux usagers.

LES PERSPECTIVES 2019

Les travaux suivants sont programmés :

- Travaux d'accompagnement voirie avec le Boulevard Hildegarde et le Beau Coin pour un coût global de 136 000 €
- Travaux d'extension et de renforcement AEP pour un investissement total de 1 490 000 € dans les secteurs Rues des Roses/Muguet/place aux fleurs, le chemin des chasseurs, la Rue de Verdun à Terville, la Route du Buchel, le chemin Sainte Anne et la Rue de la Poterne.
- L'amélioration des conditions de travail des agents – séparation accueil / facturation pour un coup prévisionnel de 60 000 €



LA DIRECTION DU CADRE DE VIE ET DES ESPACES VERTS

SES MISSIONS

Cette Direction intervient dans les domaines suivants :

- l'Environnement : Mobilité, Renaturation et restauration de milieux naturels, biodiversité, Energie (gestion des subventions), Lutte contre les nuisances sonores, Suivi des Installations Classées pour le Protection de l'Environnement et enquêtes publiques, Education et sensibilisation à l'environnement, Gestion des antennes relais.
- l'Hygiène ; Lutte contre l'habitat indigne, Sécurité alimentaire/hygiène, Gestion des nuisibles, Application du Règlement Sanitaire Départemental, Plaintes diverses notamment de voisinage (entretien, plantations...)
- la Sécurité et l'accessibilité ; Instruction des autorisations de travaux dans les Etablissements Recevant du Public. Organisation des commissions communales de sécurité. Suivi du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics. Suivi des dossiers AD'AP agenda d'accessibilité programmée. Sécurité des personnes et des biens (périls...)
- l'entretien paysager et le fleurissements saisonniers ou pérennes répartis sur l'ensemble de la ville et de ses quartiers-villages ainsi que l'élagage des arbres d'alignement
- le nettoyage des voiries et des espaces publics, le vidage des corbeilles, la recharge des distributeurs pour le ramassage des déjections canines si nécessaire, ainsi que le ramassage des feuilles mortes.

DES CHIFFRES

- 65 hectares d'espaces verts entretenus
- 19 733 arbres dont 6 753 d'alignements
- 12 980 arbres dans les parcs et jardins
- 654 dépôts sauvages ramassés de janvier 2018 à septembre 2018 ;
- Organisation de 28 commissions communales
- Convocation de 30 sous commissions départementales et 12 commissions d'arrondissements
- 122 dossiers de demande d'autorisation de travaux instruits ou en cours d'instruction
- 36 logements ayant fait l'objet de constat d'hygiène
- 21 dossiers de périls (chute de pierres, mise en sécurité de bâtiments...)
- 31 dossiers relatifs à des bruits de voisinage
- 45 dérogations bruit traités
- 621 tonnes de produits balayage mécanique ;
- 787 tonnes de déchets verts ;
- 56,24 tonnes -Fosse ;
- 109 tonnes - Encombrants Côte des Roses (dépôts sauvages) ;
- 62 tonnes de déchets divers (dépôts sauvages) ;
- 175 tonnes de produits balayage manuel

LES FAITS MARQUANTS 2018

Dans le cadre de l'opération Points Noirs du Bruit qui permet aux propriétaires de logements situés dans certains quartiers de bénéficier d'une aide technique et financière pour entreprendre des travaux d'isolation. 25 dossiers ont été admis pour un total de subventionnement de près de 260 000 €.

A noter que cette opération se déroule sur 3 ans (2017-2018-2019).

Gestion des états des risques naturels et technologiques 24 demandes traitées en 2018, 187 dossiers de demande de reconnaissance de catastrophes naturelles.

Le jalonnement piéton en centre-ville a été complété par un dernier parcours (vert) composé de 5 mats

Le site www.mobilithi.fr a été complété par la localisation des parkings et l'intégration du jalonnement piéton.

Les actions de *sensibilisation environnementale* se sont développées avec le **programme d'éducation à l'environnement** qui propose aux équipes enseignantes (multi-accueil, préélémentaire et élémentaire) un accompagnement pour le développement de leurs de projets environnementaux. Des associations et intervenants compétents sont proposés afin d'enrichir les connaissances acquises au travers d'activités réalisées en classe ou à l'extérieur.

Des manifestations environnementales avec :

Le 24 mars 2018 : le secret des bois au Domaine de Volkrange

Le 28 mai 2018 : Rosy, l'abeille en fête

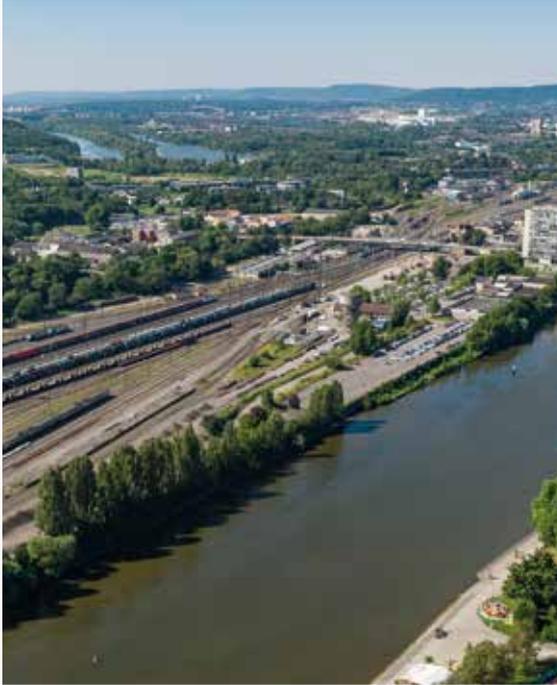
Le 8 septembre 2018 : Les jardins de Napoléon

Et le 26 juin 2018, le rallye nature « **Ruisseau raconte-moi** » organisé avec 4 classes de 24 élèves qui ont participé à cette demi-journée ainsi qu'à 8 animations de préparation avec l'association Les pieds sur Terre.



LES PERSPECTIVES 2019

- Réhabilitation terrain d'honneur stade de Guentrange : BP = 220 000 € TTC
- Modernisation du système d'arrosage du terrain de football du stade de Garche : BP = 20 000 € TTC
- Requalification place Patton : BP = 50 000 €
- Parking à vélo sécurisé –Place de la liberté
- Dans le cadre d'un appel à projet de l'Etat, la Ville a été retenue pour l'obtention d'une subvention afin d'installer un parking vélo sécurisé de 100 places. Ce dernier sera accessible via la carte Simplificités. La mise en place de l'abri est en cours ainsi que la partie moyen d'accès (cout de fonctionnement lié à l'exploitation et à la maintenance en cours de chiffrage).
- Domaine de Volkrange (2019-2020) - Parcours de l'eau : BP = 90 000 €
- Réhabilitation d'aires de jeux dans les écoles et espaces publics : BP = 55 000 €
- Reconduction des actions de sensibilisation
- Le programme d'éducation à l'environnement et au développement durable à destination des scolaires est lancé pour l'année 2019-2020. Quant aux manifestations, Les jardins de Napoléon sont maintenus en septembre et quelques actions auront lieu en mai sur la thématique abeille.
- Diagnostic chauve-souris dans les parcs
- Afin de connaître la biodiversité présente sur notre commune et en lien avec l'installation des abris à chauve-souris dans les parcs, un diagnostic des espèces de chauves-souris présentes au parc Napoléon et Wilson est prévu (cout estimatif : 3 100 €).
- Mise à jour du site Mobilithi : dans le cadre de la mission handicap et dans le but de fournir un maximum d'informations au plus grand nombre, le site internet Mobilithi sera rendu, en 2019, accessible pour les personnes en situation de déficience visuelle (menu d'amélioration de l'accessibilité visuelle et accessibilité des contenus). Ces développements ne pouvant rentrer dans la maintenance, un coût de 3 300 € TTC est prévu et budgétisé.



LE PÔLE
« DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE »



LE SERVICE « AFFAIRES DOMANIALES »

SES MISSIONS

Ce service assure la gestion des logements communaux, de certains locaux commerciaux et associatifs, des jardins familiaux et des locations de terre ainsi que de la gestion de la forêt et de la chasse.

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Refonte du règlement des jardins familiaux...
- Réflexion d'ensemble sur les locaux associatifs et gestion administrative dans le cadre de relogements à envisager suite à restructuration de l'îlot Hélène Boucher

DES CHIFFRES

274 locaux gérés dont 48 logements, 14 locaux commerciaux, 197 locaux associatifs et 15 box et garages.
243 jardins familiaux
710 ha de forêt communale
59 h 28 a 58 ca de terre agricole

LES PERSPECTIVES 2019

Poursuite de la rationalisation de l'occupation des bâtiments communaux mis à disposition d'associations.



LE SERVICE « AFFAIRES FONCIÈRES »



SES MISSIONS

Ce service procède aux acquisitions et aux ventes des terrains et immeubles de la Ville. Il traite également les demandes d'attestations d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner.

LES FAITS MARQUANTS 2018

Une très forte activité de valorisation du foncier communal

Des ventes : le Bâti situé 44, 46 et 48, rue Saint-Martin à Veymerange, la Maison située 31, rue des Jardins Fleuris à Veymerange, l'ancienne école située 9, rue du Ruisseau à Elange pour construction d'un immeuble collectif, les bâtiments situés 2, 3, 6, 8 Place St-Luc et 5, rue de l'Abbé Gouvion, des terrains rue des Pyramides, rue de la Chenevière à Beuvange, route de la Croix Hepich à Elange, Chaussée d'Océanie et avenue Saint-Exupéry et les « Vides Turenne » 9, 11, rue du Vieux Collège et 16, 18, rue du Manège

Des promesses de vente pour construction d'immeuble rue Saint-Isidore, la création d'une zone d'habitat et bureaux rue Laydecker et la construction d'un hôtel place Simone Veil.

DES CHIFFRES

- 450 DIA gérées
- 599 attestations d'urbanisme délivrées

LES PERSPECTIVES 2019

- **Les acquisitions foncières Ville avec le RDC** de la Casemate Griesberg et des terrains situés au Crève-Cœur, **des ventes de terrains à bâtir :** avenue Saint-Exupéry et rue de la Chenevière à Beuvange,
- L'ancienne auberge de Jeunesse et Maison Queneau place de la Gare pour aménagement de meublés, centre d'affaire pour entreprises et nouvel immeuble d'habitation.
- L'emprise futur hôtel place Simone Veil
- Des terrains rue des Frères pour construction d'un collectif
- Un terrain boucle de la Milliaire pour la construction d'un centre commercial

LA DIRECTION DE L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE ET PRÉVISIONNEL

SES MISSIONS

Cette Direction assure la gestion du Plan Local d'Urbanisme et du Droit des Sols (permis d'aménager, construire, démolition, déclarations préalables, certificats d'urbanisme). Il gère également le cadastre et le SIG (Système d'information Géographique).

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Gestion du Plan Local d'Urbanisme avec une 5^{ème} modification et une révision générale en cours.
- Autorisation de projets à enjeux avec la délivrance de 3 permis de construire sur le projet urbain de la Rive Droite, le projet urbain SCCV du triangle (44 logements au 40, rue des frères) et le projet Laydecker.
- Délivrance d'un permis d'aménager modificatif pour le Lotissement communal Saint-Exupéry et de trois permis d'aménager pour le lotissement d'Elange.

DES CHIFFRES

5 Permis d'aménager
174 Permis de construire
359 Déclarations préalables
7 Permis de démolir
827 Certificats d'urbanisme
440 Attestations d'urbanisme
109 Permis délivrés en 2018 et 28 permis refusés
614 logements autorisés en 2018 (Données Sitadel)

LES PERSPECTIVES 2019

La continuité de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.



LA DIRECTION DE L'URBANISME OPÉRATIONNEL ET DE L'HABITAT



SES MISSIONS

La Direction de l'urbanisme opérationnel assure la gestion des grands projets d'urbanisme avec notamment le programme de l'ANRU de la Côte des Roses, la ZAC rive gauche située sur l'ancienne zone Etilam, le projet Rive droite, le site dit de la CRS 36, l'îlot du lycée Hélène Boucher, le site Sotراسي ainsi que le projet « Cœur de Ville »

FOCUS « CŒUR DE VILLE »

4 THÉMATIQUES, 12 GROUPES DE TRAVAIL, 130 PARTICIPANTS

Rencontres organisées en octobre et novembre 2018



LES PERSPECTIVES 2019

- Le projet ANRU - Côte des Roses verra l'ouverture de la maison de santé pluridisciplinaire et la démolition de la barre de commerces
- La ZAC « Rive de Moselle » site ETILAM verra l'organisation d'un concours de promoteurs sur certains îlots, un projet de résidence seniors et de logements sociaux y sera développé. Les courts de tennis couverts seront livrés au cours du second trimestre.
- Sur la Rive droite de Moselle, une procédure de concession d'aménagement sera lancée et un délégataire de service public pour la construction et la gestion du parking silo sera désigné.
- Le Site « CRS 36 » verra le lancement d'un appel à promoteur et dépôt d'un permis de construire au second semestre
- S'agissant de la Redynamisation du Centre-ville, un plan d'action sera élaboré ainsi que son périmètre d'intervention (ORT). Il sera également envisagé la création d'un office du commerce de centre-ville, piloté par un manager de commerce (recrutement avril 2019).

LES FAITS MARQUANTS 2018

Le projet ANRU - Côte des Roses : dans le cadre du Programme National pour la Rénovation Urbaine, des opérations ont été réalisées ou sont démarrées Chaussée d'Océanie (construction en cours de 51 logements et livraison de 18 logements passifs), secteur St Hubert (39 logements) et Chemin du Coteau (construction en cours de 9 logements en accessions sociale) ;

S'agissant du **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain**, le protocole de préfiguration a été finalisé et un abondement financier supplémentaire de l'ANRU a été obtenu passant ainsi de 5 à 14 millions. Une convention de rénovation urbaine multi-partenaire : CAPFT, Ville, Moselis, Batigère, OPH, ANRU, CDC et Action Logement a été validée en comité de validation de l'ANRU le 24/10/2018, la signature aura lieu début 2019. Enfin, Moselis a obtenu un permis d'aménager pour le lotissement Sainte Anne.

La ZAC « Rive Gauche » site ETILAM, « territoire à énergie positive » : la SODEVAM a été désignée comme concessionnaire, les équipes de maîtrise d'œuvre et les bureaux d'études ont été désignées en vue de la réalisation de l'avant-projet en compatibilité avec le plan de gestion et le DLE (dossier loi sur l'eau). La programmation de 962 logements collectifs, 2083 m² de commerces et de services, un îlot réservé à de l'activité, un parc paysager, 4 courts de tennis couverts et des aires de jeux.

Rive droite de Moselle : une étude d'impact a été lancée en vue de la mise au point d'un dossier de création de ZAC. Le rendu de cette étude est attendu pour septembre 2019. Par ailleurs, un bureau d'études a été retenu dans le cadre de la mise en place d'une Délégation de Service Public pour la construction et la gestion des parkings silo, construction mis en parallèle avec le projet T.C.S.P. (Transport Collectif en Site Propre). Une convention a été signée avec la SNCF en date du 20 décembre 2018 pour le déplacement du câble de télécommunication rue des abattoirs afin de permettre l'acquisition du foncier SERNAM par la collectivité.

Concernant les autres points du projet de la rive droite, un bail à construction est en cours de rédaction avec la Région Grand Est pour l'implantation de leur nouvelle agence territoriale sur le site de la gare. Un projet de construction d'hôtel 3 étoile et de business center dans l'ancien bâtiment Queneau sont également en phase de démarrage chantier.

Ilot H Boucher : les terrains et immeubles ont été cédés à Habiter Promotion Immobilière, promoteur désigné pour la première phase de travaux. Un permis de construire a été accordé, l'ancienne école Poincaré a été désaffectée et les besoins immobiliers pour l'extension des locaux de la Région (11 salles de classes) ont été définis.

Opération « Cœur de Ville », Redynamisation du Centre-ville : Thionville a été retenue au dispositif Action Cœur de Ville par l'Etat, une convention partenariale Action Cœur de Ville a été signée avec l'Etat, un Directeur de Projet a été recruté, des actions matures ont été définis dans le cadre de la convention cadre « Action Cœur de Ville ».

A noter également qu'une étude de faisabilité économique d'un l'hôtel hospitalier situé à proximité du C.H.R. Bel Air a été menée.

DES CHIFFRES

Rive Gauche : 17 ha / 960 logements

Rive Droite : 12 ha / 1300 logements

Côte des roses : 18 ha :

- ANRU 1 : 202 logements démolis / 150 reconstruits sur le quartier

- ANRU 2 : 151 logements à démolir / 150 à reconstruire sur le quartier

CRS 36 : 60 logements / 1,4 ha

Helene boucher : 110 logements / 2 ha

SoTrasi : Il est prévu 7 bâtiments comprenant au total 103 logements pour une surface de plancher de 4 440m². La surface de terrain à céder est d'environ 9a 54ca pour 16 logements





LE PÔLE « ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE »



LA DIRECTION DES FINANCES

SES MISSIONS

La direction des finances prépare et exécute les décisions budgétaires de la Ville. Ces tâches consistent en la définition de la stratégie financière municipale (prospective), en la mise au point du budget et du compte administratif, à l'émission des mandats de paiement et des titres de recettes, en la gestion de la dette et de la trésorerie, en la programmation des investissements. Elle renseigne le public concernant les contributions fiscales communales, à savoir, la taxe d'habitation et les taxes foncières.

DES CHIFFRES

Le budget de la Ville en 2018, c'est près de 86 millions d'euros

3 budgets annexes : l'eau, le centre funéraire et le lotissement de la Petite Lor

Près de 52 000 mouvements en 2018

13 000 mandats

14 000 titres de recettes

9 617 factures

LES FAITS MARQUANTS 2018

- La capacité de désendettement se confirme
- **La mise en place progressive de la dématérialisation des échanges comptables et financiers avec les fournisseurs.**
- La loi du 2 janvier 2014 a prévu que les collectivités locales devront être techniquement prêtes à recevoir dès le 1^{er} janvier 2017, les factures électroniques produites par certains de leurs fournisseurs. L'obligation faite aux entreprises de transmettre des factures dématérialisées à leurs clients publics sera mise en œuvre de façon progressive, selon le calendrier suivant :
 - En 2017, pour les quelques 200 plus grandes entreprises françaises ;
 - En 2018 pour les 45 000 entreprises de taille intermédiaire ;
 - En 2019, pour les 136 000 petites et moyennes entreprises ;
 - En 2020 pour les micro-entreprises.Cela a permis une diminution importante des délais de mandatement et de paiement.
- **Le développement du contrôle de gestion**
- Le Centre de Loisirs Nautique fut le 1^{er} équipement faisant l'objet du contrôle de gestion. Sa mise en place a commencé mi 2016 et s'est finalisé début 2018.
- Ce fut un travail mené en concertation avec la direction Jeunesse et Sport afin de définir des indicateurs pertinents, et d'utiliser des données extraites de leur logiciel (utilisation des lignes d'eau par utilisateur, horaire, tarifs).
- Courant de l'été 2018 a également été mis en place un contrôle de gestion sur l'espace Saint Nicolas, permettant de déterminer le coût d'un repas, d'une animation, ou par exemple d'un trajet du Thi Nicolas.
- **La mise en place en juin 2018 d'un règlement budgétaire et financier dans une logique de formation des agents**
- Si pour les régions et les départements l'adoption d'un Règlement Budgétaire et Financier (R.B.F.) est obligatoire, cela reste facultatif pour les communes. L'avantage de se doter d'un R.B.F. est de décrire les procédures, notamment budgétaires et financières de la collectivité, afin de développer un référentiel commun et une culture de gestion au sein des différentes directions.
- En outre, il devra être le plus pratique possible pour permettre la formation de l'ensemble des comptables de la collectivité : création de fiche procédure notamment.
- En parallèle a été mis en place des formations générales sur les finances locales afin de sensibiliser l'ensemble des agents intéressés à cette problématique.
- **L'amélioration de l'indice de Qualité Comptable de la Ville de Thionville**
- L'IQCL est un instrument d'analyse de la qualité des comptes locaux. Son champ d'application s'étend aux communes et groupements à fiscalité propre, aux départements, régions, EPS et services d'eau et d'assainissement.
- L'IQCL est à la fois un indicateur de gestion et un indice de performance comptable.
- La Ville de Thionville est passée d'une note de 12,8 en 2014, à une note de 17,3 en 2017. Le taux de prise en charge et d'exécution sans rejets ou annulation est de plus supérieur à 99,9% en 2017.
- **L'amélioration du recouvrement et le développement de nouveaux modes de paiement en lien avec la Trésorerie** avec l'intégration de TIPI au portail famille et au portail eau : facturation en ligne à compter de l'automne 2018.



LES PERSPECTIVES 2019

- Poursuivre la dématérialisation des échanges comptables et financiers avec les fournisseurs
- Poursuivre le développement du contrôle de gestion en axant sur d'autres activités et de développer des comités de gestion avec les services :
- En lien avec la direction des ressources humaines pour la partie RH, et les services, pour le côté opérationnel, l'objectif est de poursuivre le développement du contrôle de gestion d'autres activités au sein de la collectivité : théâtre, LED, gymnases, écoles
- Anticiper les prochains transferts de compétence à la Communauté d'Agglomération
- Au 1^{er} janvier 2020, la direction de l'Eau devra obligatoirement être transférée à la Communauté d'Agglomération.
- Le développement de rencontre et/ou mutualisation avec la Communauté d'Agglomération Porte de France Thionville
- Le développement de réunion mutuelle, et d'échange de « bons procédés » pourrait être mis en œuvre avec la Communauté d'Agglomération et d'autres communes du territoire.
- Des outils communs, tel qu'un observatoire fiscal pourrait en outre, être mis en place.

LA DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SES MISSIONS

Cette direction est composée de trois services et d'une mission. Le service des Assemblées assure l'organisation des séances du Conseil Municipal et le suivi de ses délibérations. Il gère également les arrêtés du Maire portant réglementation du stationnement et de la circulation.

Le service Assurances et Contentieux gère les litiges de nature à engager la responsabilité de la Ville du fait de ses biens, ses activités et ses agents ainsi que les contentieux de la Ville et du CCAS tant en demande qu'en défense devant toutes les juridictions.

Il établit et gère les polices d'assurances garantissant les différents risques de la Ville et du CCAS.

Le service Traitement de l'Information assure la gestion des courriers postaux et de la boîte aux lettres contact@mairie-thionville.fr. Il gère également les crédits de documentation des services municipaux.

La Mission Qualité intervient, en appui aux services, pour rationaliser et améliorer la gestion des relations avec l'utilisateur, tant en ce qui concerne l'accueil physique et téléphonique qu'en ce qui concerne les courriers, courriels et réclamations.



DES CHIFFRES

- 8 800 courriers et courriels enregistrés en 2018, en augmentation de 21 % par rapport à 2017
- 100 000 plis ont été affranchis,
- 6 réunions du Conseil municipal ont permis d'approuver près de 290 délibérations,
- 130 arrêtés de circulation ont été pris,
- 94 sinistres ont été enregistrés et 8 nouveaux contentieux ont été gérés.

LES FAITS MARQUANTS 2018

- La mise en œuvre d'une solution informatique permettant le suivi des délibérations du Conseil Municipal avec KBOX et KDELIB. Après des retards importants, ce logiciel a permis, dès le Conseil Municipal de février 2018, la gestion des rapports et des délibérations, depuis la création du dossier jusqu'à l'envoi en Sous-préfecture pour le contrôle de légalité, la production des rapports est ainsi encadrée et sécurisée.
- Le choix de la dématérialisation du courrier et la création de nouvelles fonctionnalités au logiciel MAARCH qui ont permis notamment de généraliser les accusés réception et de suivre les délais de réponse dans l'objectif d'une amélioration de notre gestion de la relation citoyen dans un contexte d'augmentation constante.

LES PERSPECTIVES 2019

La rédaction d'un rapport d'activité des services municipaux.

La poursuite et le développement des actions Qualité avec notamment la mise en œuvre de la validation numérique des réponses aux courriers via le logiciel Maarch et, à terme, leur signature électronique. Seront également développées les premières actions tendant à la mise en œuvre d'une GRC, le développement de la dématérialisation des échanges notamment en ce qui concerne les recommandés postaux, le développement d'un intranet des services nécessaires au partage de l'information pour un meilleur accueil de l'utilisateur....

Le développement des formations en interne permettant de développer la sécurité juridique des actes.

LA DIRECTION DES SERVICES À LA POPULATION

SES MISSIONS

Cette Direction assure les missions suivantes :

- l'accueil et l'information à l'Hôtel de Ville et dans les Mairies de Quartier,
 - la délivrance des titres d'identité, l'établissement des actes d'état civil (naissance, mariage, décès), la mise à jour des certificats et autres documents administratifs officiels,
 - l'organisation des célébrations de Mariage et de baptême civil,
 - l'inscription sur les listes électorales et l'organisation des élections,
 - l'organisation du recensement citoyen des jeunes comme celui de la population,
 - la réalisation des démarches et formalités funéraires.
- Le Centre funéraire assure l'accueil des familles, met à leur disposition des locaux - salle de cérémonie, salons funéraires - et procède aux opérations de crémation et assure, pour les familles qui le souhaitent, la dispersion des cendres au jardin du Souvenir.



LES FAITS MARQUANTS 2018

L'obtention du label Marianne en décembre 2018 qui est venu récompenser les actions menées depuis 2016 avec notamment le travail du groupe Accueil sur les différents engagements de la Charte, la mise en œuvre d'une solution permettant la prise de rendez-vous en ligne pour le dépôt des demandes de CNI et de passeport, la séparation de l'accueil physique et de l'accueil téléphonique permettant une meilleure prise en charge des usagers, la mise en place d'une base de connaissance commune permettant aux agents de disposer des outils nécessaires à l'accomplissement de leur mission et la mise en œuvre d'une nouvelle signalétique extérieure.

- **le démarrage du dispositif COMEDEC** (Communication Electronique des Données de l'Etat Civil) pour les demandes de CNI et Passeports, puis l'ouverture de ce même dispositif COMEDEC aux études notariales ;
- **l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion de la liste électorale.**

Le Centre Funéraire Municipal a fait l'objet des travaux suivants :

- reprise des poutres de soutènement de l'auvent situé à l'arrière du bâtiment ;
- reprise des carrelages et sol de la chambre froide ;
- réparation du portail électrique.

LES PERSPECTIVES 2019

- La mise en œuvre d'un **standard téléphonique par serveur vocal interactif** permettant de réduire l'attente des usagers soucieux de contacter les services municipaux,
- **La poursuite des actions d'amélioration de l'accueil des usagers** avec notamment la mise en place de permanences de services municipaux à l'accueil, d'un accueil personnalisé pour les personnes en situation de handicap, développer les scripts téléphoniques, assurer la montée en compétence des agents d'accueil...

Les Objectifs de la Direction des Services à la Population

- **Obtenir plus de 90 % d'usagers satisfaits par leur visite à la Direction des Services à la Population**
- L'enquête de satisfaction menée en mars 2018 a permis d'obtenir un taux de satisfaction global de 95 % (amabilité, clarté du vocabulaire, confort de l'accueil, accessibilité handicapés, recherche d'information).
- **Répondre à 90 % des appels téléphoniques reçus au standard de l'hôtel de Ville et à 80 % des appels reçus dans les services en moins de 4 sonneries**
- Il s'agit là d'un **axe fort d'amélioration** puisqu'un taux de 55 % pour l'hôtel de Ville et de 74 % pour les services a été obtenu lors d'un audit interne effectué en mars 2018.
- Ainsi, ont été mises en œuvre des actions d'amélioration avec notamment : la désignation de référents téléphoniques dans les services, une procédure de rappel à l'utilisateur, la mise à disposition d'un tutoriel de téléphonie, de téléphones sans fil pour les secrétariats
- **Répondre à 100 % des demandes d'actes d'état civil sous 5 jours,**
- **Nous sommes à 93 % sous 24H et à 100 % sous 3 jours.**
- **Assurer une fiabilité des demandes de Carte Nationale d'identité et de passeport à 97 %, nous sommes à 98.26 %.**
- **Afficher un temps moyen d'attente au Bâtiment C1 inférieur à 5 minutes, nous sommes à 3 mn.**

DES CHIFFRES

- près de 43 000 usagers reçus à l'hôtel de Ville et 10 000 à la mairie de quartier de Veymerange,
- 98 000 appels téléphoniques reçus/an
- 9 000 demandes de Cartes Nationales d'Identité et 6 500 demandes de passeports instruites.
- environ 2 300 naissances, reconnaissances, changements de prénom ou de nom/an,
- 180 mariages et 1 300 décès, entre 120 /150 enregistrements de PACS par an),
- env. 100 acquisitions de concessions dans les cimetières, 170 renouvellements de concessions et 280 inhumations par an
- 2 400 crémations/an au Centre Funéraire.



Agents du Centre funéraire

LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RELATIONS SOCIALES

SES MISSIONS

Ses missions principales s'organisent autour de quatre axes principaux :

- La **gestion administrative et financière** individuelle et collective de tous les personnels de la collectivité, qu'ils soient titulaires, contractuels ou vacataires.
- la **gestion des moyens** affectés, en termes d'**emplois et de masse salariale**.
- la mise en œuvre de la **politique de gestion des ressources humaines de la collectivité**. La déclinaison de cette politique de GRH - sur des volets tels que la politique indemnitaire, le temps de travail, les modalités de gestion des personnels contractuels, la politique de formation des personnels - s'inscrit également dans le cadre d'un dialogue social permanent.
- **l'accueil, le conseil et l'information de tous les personnels**, pour toute question relative à leur situation administrative ou à leur carrière. La Direction peut apporter des réponses aux questions relatives à un besoin de formation, à un souhait de mobilité, à une interrogation sur les modalités à envisager pour une évolution de carrière ; des conseils peuvent également être donnés sur les questions de validations de service, de retraite ou d'accompagnement au maintien dans l'emploi.



LES FAITS MARQUANTS 2018

- La mise en œuvre du RIFSEEP, au 1^{er} janvier 2018
- La création du Service commun Commande publique, au 1^{er} janvier 2018
- L'élaboration du bilan social
- La mise en œuvre d'une direction mutualisée au 1^{er} octobre
- La préparation de la retenue à la source, effective le 1^{er} janvier 2019
- L'organisation des élections professionnelles qui sont intervenues le 6 décembre
- L'élaboration du Plan Triennal de formation 2019-2021 articulé autour de 5 axes : évolution et transitions professionnelles – mise à jour des connaissances de base pour une égalité d'accès au concours, renforcement des compétences managériales, qualité de l'image du service public, culture de l'environnement territorial, renforcement des compétences métiers
- L'élaboration du règlement de formation
- Le prolongement du cycle managérial par la mise en œuvre de sessions complémentaires (« management par objectif et par projet », « rôle du manager dans l'amélioration de la qualité de vie au travail », notamment) ou de nouveaux modules (être le manager de l'équipe)
- L'élaboration de supports d'accompagnement, à destination du personnel de la collectivité (livret relatif aux bonnes pratiques pour l'accueil des stagiaires, ou encore à l'apprentissage)
- La préparation du transfert des services Petite enfance et de la Piscine vers la Communauté d'Agglomération, au 1^{er} janvier 2019
- Le développement des réunions d'informations à l'égard des agents les 25,28 et 29 mai 2018
- Le développement d'activités « bien-être » depuis le mois de septembre 2018

DES CHIFFRES

859 agents au 31 décembre 2018 dont 52 cadres A, 150 cadres B et 616 cadres C, hors remplaçants et agents de droit privé.

521 femmes (60,65%), 338 hommes (39,35%)

76 agents en situation de handicap, soit 41 femmes et 35 hommes

10 992 heures de formation dispensées

16 activités bien-être qui ont concerné 106 agents

LES PERSPECTIVES 2019

- La préparation du transfert de la compétence Eau
- Le déploiement d'un nouveau logiciel de gestion des Ressources Humaines
- La mise en œuvre de nouveaux contrats Santé et Prévoyance, mutualisés avec la CAPFT
- La création d'un Service commun des Ressources Humaines
- La généralisation des Accusé-Réceptions pour les demandes formulées par les agents, via l'application Maarch



LA DÉMARCHE QUALITÉ

- Fruit d'un effort soutenu des Services à la Population depuis 2016, en collaboration avec l'équipe Démarche qualité, la Ville de Thionville a obtenu le Label Marianne le 17 décembre dernier, délivré par AFNOR Certification, conformément à la mission qui lui a été confiée par la Direction Interministérielle de la transformation publique.
- Le label Marianne est une certification, obtenue pour une durée de 3 ans. Il s'inscrit comme un gage de qualité d'accueil de nos services, reconnaît le travail effectué par le personnel, et accompagne nos agents dans l'amélioration des prestations fournies.
- Le bilan de l'audit réalisé les 3 et 4 décembre a relevé 15 points forts.

L'équipe projet a mené un travail remarquable.

- Les phases d'observations, les appels mystères et les mails mystères réalisés ainsi que les entretiens durant l'audit révèlent un accueil de qualité et professionnel où la politesse et le respect de l'utilisateur sont avérés.
- Les agents rencontrés font preuve d'empathie et de bienveillance.
- Les résultats de l'enquête de satisfaction obtenus en 2018 sont très satisfaisants (en moyenne 90 %).
- L'évaluation de la satisfaction des usagers se concrétise par la proximité et l'écoute des élus.
- Le traitement des demandes reçues par courrier ou voie électronique est réactif et rigoureux.

- L'approche multicanale est privilégiée pour s'adapter au public et les outils sont automatisés pour plus de simplification. La Direction
- des Systèmes d'Information est au cœur de la stratégie. La Ville place le citoyen, l'utilisateur au cœur du fonctionnement municipal mais aussi renforce le recours au numérique comme pilier de la simplification et de la modernisation administrative.
- De nombreux outils sont déployés (MAARCH, application mobile, portail famille, portail eau, projet de gestion relation citoyen, projet de parapheur électronique afin de simplifier, fiabiliser, gagner en réactivité et accompagner tout en responsabilisant... Ces nombreuses évolutions notables et bénéfiques impactent positivement l'image et la notoriété de la Ville de Thionville qui se veut moderne et dynamique.
- Aujourd'hui, la démarche qualité est utilisée et perçue comme un véritable outil de progrès.
- Près de 90 agents sont concernés par cette démarche :
- bien évidemment l'ensemble des agents de la Direction des Services à la Population,
- également les secrétariats de direction, ambassadrices de la démarche dans les différents services et chargées tout particulièrement de la gestion de l'amélioration des délais de traitement aux demandes des usagers,
- les auditeurs internes qui ont contribué à aux travaux par leur action d'évaluation
- et, bien sûr, le comité de pilotage qualité.





LA VILLE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « PORTES DE FRANCE – THIONVILLE »



LES COMPÉTENCES DE L' « AGGLO »

SES MISSIONS

Les compétences obligatoires :

Développement économique : actions de développement économique, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.

Aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale (SCOT), création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire, transports urbains.

Équilibre social de l'habitat : avec notamment le Programme Local de l'Habitat (PLH).

Politique de la ville : dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire, dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.

Accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil.

Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

Les compétences optionnelles :

Voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire : création, aménagement, entretien et gestion.

Assainissement : collecte et épuration des eaux usées, entretien du réseau.

Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : construction, aménagement, entretien et gestion.

Lieux de cultes : travaux d'entretien et de mise en sécurité des édifices : églises, temples, synagogue, chapelles et presbytères.

Environnement : Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Les compétences facultatives :

Relations transfrontalières.

Petite enfance : observation des besoins d'accueil sur le territoire communautaire, construction et gestion des équipements nouveaux à réaliser ; Relais Assistants Maternels ; transfert des structures d'accueil collectif dans les communes dont la population municipale est inférieure à 5 000 habitants.

Technologie de l'Information et de la Communication (TIC).

Habitat : instruction des autorisations d'urbanisme.

Aménagement et développement numérique du territoire.

Développement et promotion touristique.

Exploitation d'un **Système d'Information Géographique (SIG).**

Gestion des archives.

Zones de développement **éolien** : étude, création et réalisation.

Soutien à l'**Enseignement Supérieur et à la Recherche.**

Santé : préservation de l'adéquation entre offre et besoins de proximité.

LES SERVICES COMMUNS

En dehors des compétences transférées, un EPCI à fiscalité propre et une ou plusieurs de ses communes membres peuvent se doter de services communs. Un service commun a vocation à prendre essentiellement en charge les services dits fonctionnels (ressources humaines, informatique, finances, etc.).

Les services communs Ville/Agglo

Conformément au Schéma de mutualisation de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville » adopté le 17 septembre 2015, deux services communs ont été créés.

LE SERVICE COMMUN DES SYSTÈMES D'INFORMATION

SES MISSIONS

- Les actions de ce service portent sur l'ensemble des prestations informatiques nécessaires :
- au maintien en condition opérationnelle des infrastructures hébergeant le système d'information commun aux collectivités : matériels et logiciels bureautiques, matériels et logiciels serveurs (systèmes), réseau intra sites et inter sites (fibre optique), téléphonie, (réseau, autocommutateurs, téléphones/smartphone...), maintenance et sécurisation (accès au système d'information, « sas » internet...), mise à niveau de l'architecture et suivi de l'état de l'art, relations avec les prestataires et éditeurs, assistance aux utilisateurs ;
- à l'évolution du système d'information : adaptation de l'outillage des directions métiers (gestion des projets informatiques et conseil), évolution du socle technique et des logiciels métiers, veille technico-fonctionnelle, processus continu d'évaluation et d'amélioration de la sécurité et de la qualité du S.I ;
- au développement de services numériques vers le citoyen ;
- au développement des services intranet.

LES FAITS MARQUANTS 2018

- Le Schéma Directeur (procédure d'élaboration en cours finalisation)
- Suite Logicielle Arpège (petite Enfance-Vie scolaire-Conservatoire) pour les métiers de l'Enfance
- Remplacement de l'infrastructure informatique VILLE (Stockage et système de sauvegarde)
- Nouveau système de verbalisation Electronique

DES CHIFFRES

450 postes utilisateurs, 45 serveurs, 58 photocopieurs, 150 imprimantes, 250 postes téléphoniques et 100 matériels actifs réseau dans les services municipaux
256 tablettes, 62 ordinateurs, 38 tableaux numériques interactifs, 37 Photocopieurs, 41 imprimantes, 50 postes téléphoniques, 25 matériels actifs réseau et 80 bornes Wi-Fi dans les écoles et sur 30 sites.
8 000 interventions annuelles environ

LES PERSPECTIVES 2019

- Nouveau logiciel DRH
- Solution d'archivage
- Parapheur électronique
- Mutualisation outil Courrier Maarch VILLE-CAPDFT
- RGPD avec CDG54
- Extension logiciel de billetterie pour le Théâtre, l'Adagio et l'Office de Tourisme
- Portail Intranet
- Portail citoyen
- Application City tour



LE SERVICE COMMUN DE LA COMMANDE PUBLIQUE

SES MISSIONS

Ce service assister et conseiller les élus et les directions sur le choix des procédures et leur application, gère les procédures de consultation liées aux marchés publics, accords-cadres et autres contrats, conseille les services dans le suivi de l'exécution des marchés publics et autres contrats, participe à la gestion des contentieux en lien avec les services juridiques et les conseils extérieur et assure une veille juridique et prospective.

LES PERSPECTIVES 2019

- mise en place d'un nouveau règlement interne,
- nouveau code des marchés publics au 1^{er} avril 2019,
- relance du marché portant sur la plateforme de dématérialisation en groupement de commande,
- publication des données essentielles au 1^{er} janvier 2019,
- harmonisation des courriers,
- mise en œuvre de nouveaux groupements de commande CAPFT et communes membres,
- mise en place du parapheur électronique
- mise en place de la signature électronique.

DES CHIFFRES

111 marchés
86 avenants
31 réunions de la Commission des Marchés en Procédure Adaptée
11 réunions de la Commission d'Appel d'Offres
1 réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux
2 réunions de la commission de concessions d'aménagement
1 806 heures d'insertion sociale réalisées dans le cadre des marchés publics de la Ville de Thionville



LES FAITS MARQUANTS 2018

- **La création du service commun de la Commande Publique.** Au 1^{er} janvier 2018, la Direction de la Commande Publique de la Ville de Thionville et le Service des Marchés Publics de la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville ont décidé de mettre en commun leurs moyens humains et techniques en mutualisant leur service. Le personnel de la Ville (5 personnes), a déménagé dans les locaux de la C.A.P.D.F.T. et a rejoint le personnel de la C.A.P.F.T. (2 personnes)
- **La mise en place de groupements de commandes entre la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville et les communes membres.** L'objectif était de faire bénéficier à la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville, à la Ville de Thionville, au Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Thionville et aux communes membres des mêmes conditions financières, d'avoir un titulaire commun pour la réalisation de prestations identiques, et donc de mutualiser les procédures de marchés.
- **Des actions de formation** des services ont été mises en place dans le but de les familiariser à la pratique des marchés publics ainsi qu'à l'exécution financière des marchés publics.
- **L'harmonisation des procédures** entre la Ville de Thionville et la CAPFT a été engagé portant notamment sur :
 - la dématérialisation des convocations aux différentes commissions de la commande publique ;
 - la mise en commun du logiciel métier ;
 - la gestion des ouvertures de plis et la dématérialisation des commissions ;
 - le recensement des besoins.
- **La dématérialisation.** La réglementation en matière de commande publique a imposé au 1^{er} octobre 2018, la dématérialisation obligatoire des marchés publics, pour tous les marchés publics égaux ou supérieurs à 25 000 € HT.
- Cette obligation porte sur toutes les communications et tous les échanges d'information (c'est-à-dire la mise en ligne de la consultation, les questions-réponses, la réception des plis électroniques obligatoire, demandes de complément de candidature, demandes de précision sur la teneur de l'offre, phases de négociation, rejets des sociétés, notifications et avis d'attribution...).
- **La gestion des occupations du domaine publics (A.O.T.).** Le service a pris en charge la gestion des dossiers, de la publicité à l'attribution de ces Autorisations d'Occupations Temporaire du Domaine Public Communal pour l'exploitation d'une activité commerciale.
- **L'insertion par l'économique.** La Ville de Thionville a fait le choix d'insérer des clauses sociales dans ses marchés publics afin de favoriser l'emploi de personnes qui en sont dépourvues.
- C'est un moyen d'action en faveur de l'emploi local qui permet à des personnes éloignées de l'emploi (chômage de longue durée, sans expérience professionnelle, bénéficiaires des minima sociaux...) d'acquérir une expérience dans une entreprise.

